

SOMMAIRE

4 ÉDITO DU PRÉSIDENT





6 RÉTROSPECTIVE 2018

8 DIRECTION DES FINANCES



21 DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

25 PÔLE MOYENS GÉNÉRAUX

Direction des Affaires Générales 25
Direction des Affaires Juridiques 27
Direction de la Commande Publique 30





32 PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Direction de l'Aménagement 32

Direction du Développement Économique, de l'Emploi **38** et du Tourisme

Direction de l'Urbanisme Opérationnel 46

Direction des Affaires Transfrontalières 48

52 PÔLE DE L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE, DE LA PROXIMITÉ ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Direction de la Mutualisation, de l'Équilibre du Territoire et de la Proximité **52**Direction de la Cohésion Sociale **66**

70 PÔLE DE LA COMMUNICATION ET DU NUMÉRIQUE

Direction de la Communication, des Relations Publiques et des Archives 70

Direction de l'Aménagement Numérique et des Systèmes d'Information 75

78 PÔLE ENVIRONNEMENT, INFRASTRUCTURES, PATRIMOINE, TRANSPORTS URBAINS, SPORT

Direction Assainissement et Eau potable 78

Direction des Déchets Ménagers 82

Direction Climat-Air-Énergie 93

Direction du Patrimoine et des Infrastructures 95

Direction des Transports 98

Direction des Sports 100



ÉDITO

2018 : une année de consolidation

Deux années se sont écoulées depuis la création de notre collectivité. 2017 a été consacrée à unifier, à adapter nos méthodes de travail et à définir nos objectifs et nos priorités communes.

En 2018, nous sommes entrés dans une phase active de mise en œuvre concrète à l'échelle de nos 40 communes membres. Grâce à l'engagement de tous, nous avons pris l'entière mesure de notre passage en Agglomération, regroupant près de 80 000 habitants, ainsi que des compétences dont nous nous étions dotées, et avons pu enregistrer de nombreuses avancées en une année seulement. La création de la ZAC du Technoparc, l'installation des bornes de recharge pour voiture électrique, de nouvelles initiatives pour l'emploi, l'extension du transport à la demande ou l'ouverture du Park&Ride ne sont que quelques exemples des réalisations et évènements de 2018.

Nous avons également procédé à des restructurations internes pour être en mesure d'assurer un service public de qualité pour l'ensemble de nos concitoyens.

Ce rapport d'activités, dont je vous invite à prendre connaissance, retrace l'ensemble de ces réalisations mais il propose également une vision prospective des défis qui devront être relevés dans les années à venir.

Pour conclure, je dirais que cette année 2018 a été à l'image de notre ambition initiale : être une intercommunalité moderne, à l'écoute de ses territoires et sa population.

Bonne lecture!

Alain Girny Président de Saint-Louis Agglomération





RÉTROSPECTIVE

JANVIER

Transport à la demande

Saint-Louis Agglomération (SLA) élargit le transport à la demande aux territoires des ex-Communautés de communes Pays de Sierentz et Porte du Sundgau.

Application du droit des sols

Les 13 communes de l'ex communauté de communes de la Porte du Sundgau confient l'instruction des autorisations d'urbanisme au service commun de SLA.

FÉVRIER

Choisis ton métier ! Salon des métiers

SLA organise, en partenariat avec les 5 collèges du territoire, le CIO, le lycée Mermoz et la Ville de Saint-Louis, un salon permettant d'accompagner les collégiens et lycéens dans le choix de leur orientation.

Agglo'Cup

SLA organise la 4e édition de la Saint-Louis Agglo'Cup en collaboration avec l'association Cordial Cup France. L'épreuve rassemble des jeunes joueurs issus des clubs locaux et des équipes juniors de grands clubs comme Barcelone, Munich, Turin, Chelsea ou Sochaux.

Appel à projets pour réduire les déchets

SLA lance un appel à projets dont l'objectif est de réduire les déchets, à destination des associations du territoire.

Thermographies

En collaboration avec Alsace Alter Énergies, Saint-Louis Agglomération lance la campagne annuelle de thermographies de façades.

Adoption de la « Vision d'avenir 2030 »

Plus de 100 élus ont participé à l'élaboration d'un document faisant état des orientations et ambitions de l'Agglomération à l'horizon 2030 intitulée « Vision d'avenir 2030 ».

MARS

Nuit de l'eau

La Direction des Sports organise la 2^e édition de la nuit de l'eau au profit de l'UNICEF pour la sensibilisation de l'opinion publique à l'accès à l'eau potable.

Très Haut Débit

Le 29^e nœud de raccordement optique est posé par la société Rosace à Hagenthal-le-Bas.

Sécurisation des cyclistes sur la D21 1

La 1^{ère} phase de la piste cyclable entre Bartenheim-la-Chaussée et Rosenau, longue de 900 m sur les 2,3 km projetés, est ouverte et permet de sécuriser le passage des vélos sur la D21.1.

Budget 2018

Le Conseil communautaire adopte à l'unanimité les 6 budgets de l'Agglomération.

Création de la Direction de la Communication

SLA se dote d'une Direction de la

Communication et des Archives composée de 4 agents.

AVRIL

Mise en service du Parking-Relais

Ce nouveau Parking-Relais dispose de 738 places sur 6 étages et constitue un complément du Tram 3, de la gare SNCF et du réseau de bus Distribus pour favoriser l'utilisation des transports en commun.

Trinat'emploi

La 2º édition du forum trinational de l'emploi au Forum à Saint-Louis est organisée en collaboration avec la Mission Locale Sundgau/3 Frontières, la Ville de Saint-Louis, ACTECO 3F, Pôle Emploi, la CCI et la Chambre de Métiers d'Alsace. Elle permet de proposer plus de 600 offres d'emplois.

Conduite d'eau entre Kappelen et Brinkheim

Une nouvelle conduite d'adduction d'eau potable entre Kappelen et Brickheim est mise en service pour sécuriser les approvisionnements en eau.

MAI

Bornes électriques

SLA lance une première phase d'installation de bornes de recharge pour voitures électriques dans 10 communes de l'Agglomération.

Échangeur de Bartenheim

Les travaux de réaménagement de l'échangeur de Bartenheim entre la RD66 et la A35 démarrent.

Centre nautique « Pierre de Coubertin »

Le centre nautique Pierre de Coubertin ouvre ses portes pour la saison estivale avec un riche programme d'activités.

JUIN

Station d'épuration de Village-Neuf

La station d'épuration de Village-Neuf propose des visites guidées à la population.

1^{ère} édition de la bourse d'apprentissage

Cette 1ère bourse est organisée en partenariat avec la Ville de Saint-Louis, la Chambre de Métiers d'Alsace, la CCI et la Chambre d'agriculture. 180 jeunes ont participé à cette manifestation.

« Les Loustics »

Le multi-accueil « Les Loustics » de Ranspach-le-Bas fête son 10e anniversaire.

JUILLET

Piste cyclable Hésingue-Buschwiller

Une passerelle de 26 m de long pesant 23 tonnes est installée sur le fossé Leimgraben dans le cadre des travaux de réalisation de la piste cyclable de Hésingue-Buschwiller.

AOÛT

Accident du Tram 3

Une collision entre une rame et une camionnette provoque l'arrêt de la circulation du Tram 3 pendant 24 h.

SEPTEMBRE

Veto pour le projet de nouvelle liaison ferroviaire de l'EuroAirport

Le Conseil communautaire se déclare favorable au raccordement ferré de l'EAP, mais émet un avis défavorable sur le projet tel que présenté lors de la concertation publique du 13/09 au 12/10.

Maintien du CIO à Saint-Louis

SLA et le rectorat de Strasbourg signent une convention permettant au Centre d'Information et d'Orientation d'être maintenu à Saint-Louis.

Première édition du Sport en fête

SLA ouvre pour la première fois les portes de ses installations sportives au public et invite à la découverte gratuite d'activités sportives en partenariat avec de nombreuses associations locales.

25 ans du multi-accueil « Les 3 Cygnes »

Créé à l'initiative des trois communes (Schlierbach, Landser et Dietwiller), le multi-accueil « Les 3 Cygnes » fête ses 25 ans d'existence.

Centre nautique « Pierre de Coubertin »

La saison estivale 2018 se conclut avec le meilleur bilan financier du centre nautique.

Conteneurisation

Le territoire de l'ex-communauté de commune du Pays de Sierentz est conteneurisé afin d'harmoniser les pratiques de collecte des déchets ménagers au sein de l'Agglomération.

ZAC du Technoparc

Le dossier de création est approuvé.

OCTOBRE

Permanences Info>Énergie : nouvelle convention quadriennale

SLA et l'association Alter Alsace Energie signent une nouvelle convention quadriennale pour la reconduction des permanences gratuites Espace Info>Énergie et des opérations thermographiques pour les habitants.

Bus hybrides

Distribus est le 1^{er} en France à mettre en service deux bus hybrides sur son réseau.

NOVEMBRE

Parking-Relais de Saint-Louis

Le Parking-Relais de Saint-Louis est inauguré. Le 1^{er} bilan des taux d'occupation est très positif.

Distribus

Le Conseil communautaire donne son accord pour le renouvellement de la délégation de services publics pour l'exploitation du réseau Distribus.

DÉCEMBRE

ZAC du Technoport

Le dossier de réalisation et du programme des équipements publics est approuvé.

Piste cyclable Hésingue, Hégenheim, Buschwiller

La 1^{ère} tranche de la piste cyclable entre Hésingue, Buschwiller et Hégenheim, longue de 3 km, est inaugurée et ouverte aux cyclistes.

Tram 3

Le Tram 3 souffle sa première bougie. Il a permis de transporter près de 750 000 voyageurs supplémentaires sur les réseaux de transports publics.

Avenir de l'agriculture

Afin de travailler sur le maintien de l'agriculture, SLA s'engage dans un partenariat avec la Chambre d'agriculture du Haut-Rhin.

Commerce

Le Conseil communautaire adopte la déclinaison « commerce » de la stratégie d'intervention économique de SLA.

Lancement du défi des familles à énergie positive

Avec le soutien de SLA, Alter Alsace Énergies accompagne les familles désireuses de réduire leur consommation d'énergie et leur empreinte écologique.

DIRECTION DES FINANCES

a Direction des Finances met en œuvre la politique budgétaire et financière de __Saint-Louis Agglomération sous l'autorité du Président.

MISSIONS

- Élaboration des documents budgétaires
- Éxécution du budget
- Suivi et éxécution des marchés publics
- Inventaire du patrimoine

EFFECTIFS

6 agents

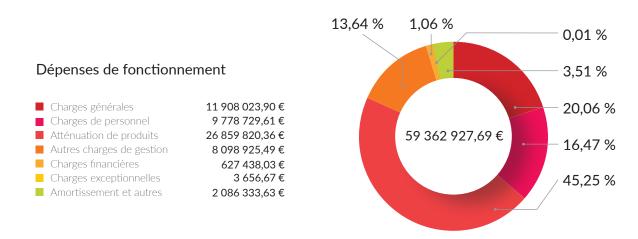
BUDGET PRINCIPAL

LES RÉSULTATS FINANCIERS 2018

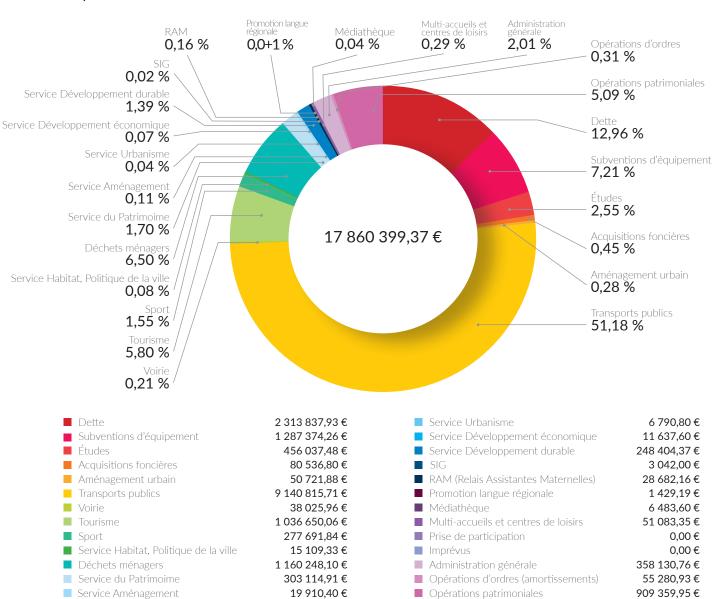
	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultats reportés de 2017	Résultats 2018	Report	Résultat net cumulé au 31/12/2018
Fonctionnement	59 362 927,69€	60 587 408,82€	3 258 590,80€	4 483 071,93€	-	4 483 071,93€
Investissement	17 860 399,37€	16 237 278,28€	1 239 739,39€	-383 381,70€	4 462 358,69€	4078976,99€
TOTAL	77 223 327,06€	76 824 687,10€	4498330,19€	4099690,23€	4462358,69€	8 562 048,92€

LES DÉPENSES

En 2018, les dépenses du budget principal se sont élevées à 59,4 millions d'euros en fonctionnement et 17,9 millions d'euros en investissement soit au total à 77,3 millions d'euros.

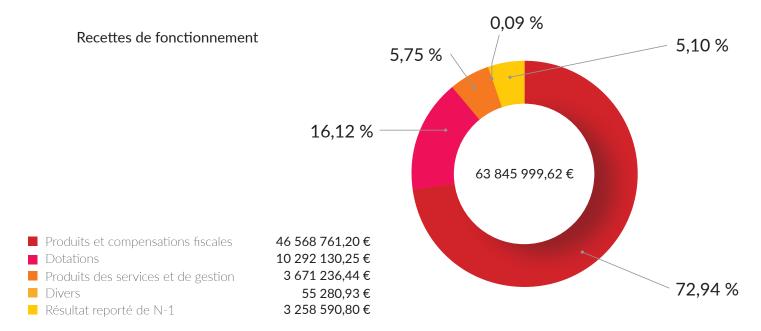


Dépenses d'investissement

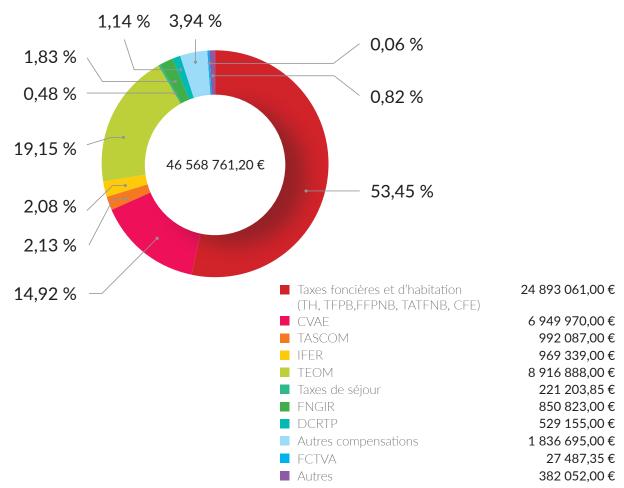


LES RECETTES

En 2018, les recettes du budget principal se sont élevées à 60,6 millions d'euros en fonctionnement et 16,2 millions d'euros en investissement soit au total à 76,8 millions d'euros.



Zoom sur les produits et compensations fiscales



Recettes non fiscales

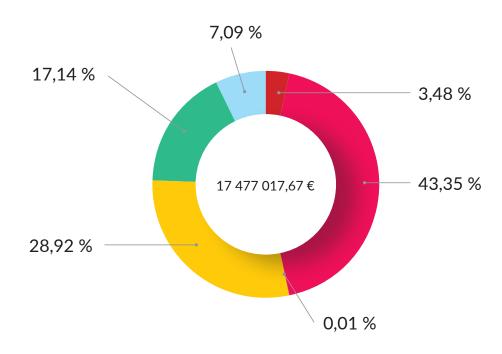
Les dotations : 10,2 millions d'euros

En 2018, au titre de la DGF, l'État a versé à Saint-Louis Agglomération la somme de 5 759 367€. Les autres dotations et participations reçues des différents partenaires (Région, Département, CAF, Éco-organismes, autres organismes) ont représenté la somme de 4 532 763,25 €.

Les produits de services et de gestion : 3,7 millions d'euros

Ceux-ci sont essentiellement constitués par les recettes d'exploitation du service déchets ménagers, l'encaissement des droits d'anneaux au port de plaisance, les droits d'entrées acquittés par les usagers des différents équipements sportifs de SLA, mais également par le remboursement des charges de personnel par les différents budgets annexes (assainissement, petite enfance...).

Recettes d'investissement



■ Affectation du résultat N-1	608 697,80 €
■ Subventions reçues	7 576 135,64 €
Emprunts	1 791,33 €
Remboursement FCTVA + Taxe d'aménagement	5 054 959,93 €
Opération pour compte de tiers	0,00€
Amortissement et autres	2 995 693,58 €
Résultat reporté de N-1	1 239 739,39 €

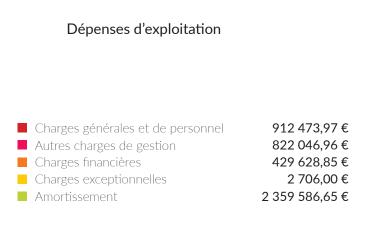
BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

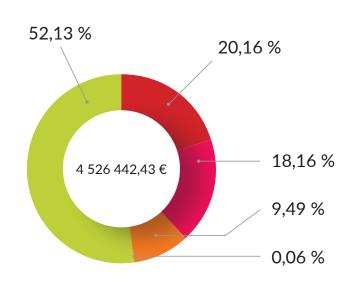
LES RÉSULTATS FINANCIERS 2018

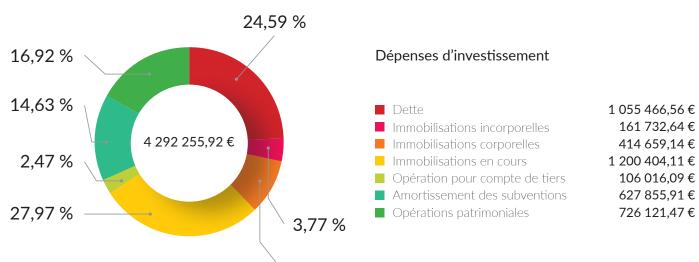
	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultats reportés de 2017	Résultats 2018	Report	Résultat net cumulé au 31/12/2018
Exploitation	4 526 442,43 €	5 563 372,23€	267 609,10 €	1 304 538,90€	-	1 304 538,90€
Investissement	4 292 255,92 €	4 574 940,65 €	1 080 610,79 €	1 363 295,52 €	-2 240 384,60€	-877 089,08 €
TOTAL	8 818 698,35 €	10 138 312,88€	1 348 219,89 €	2 667 834,42 €	-2 240 384,60€	427 449,82 €

LES DÉPENSES

En 2018, les dépenses du budget annexe assainissement se sont élevées à 4,5 millions d'euros en exploitation et 4,3 millions d'euros en investissement soit au total à 8,8 millions d'euros.





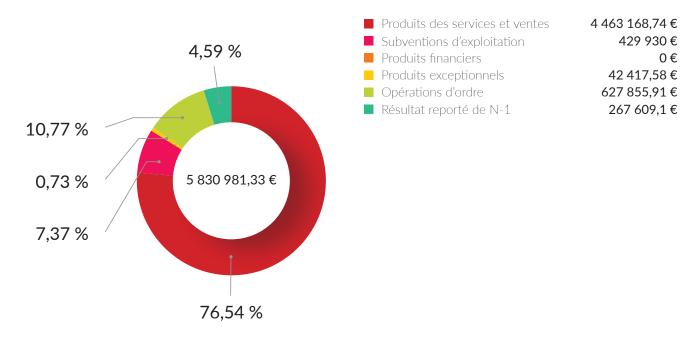


9,66 %

LES RECETTES

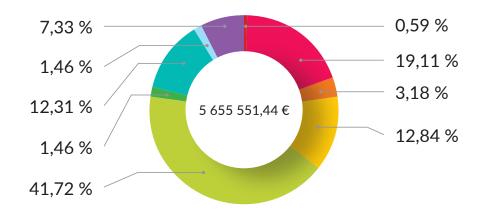
En 2018, les recettes du budget annexe assainissement se sont élevées à 5,8 millions d'euros en exploitation et 5,7 millions d'euros en investissement soit au total à 11,5 millions d'euros.

Recettes d'exploitation



Recettes d'investissement





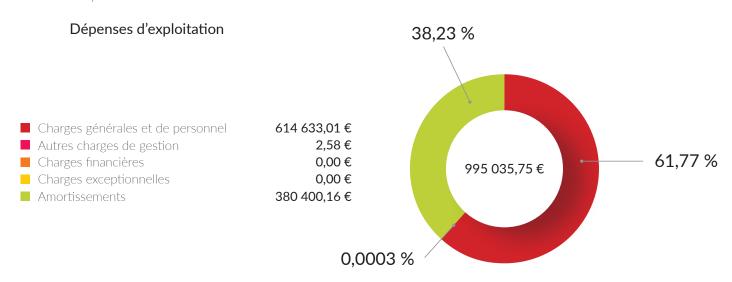
BUDGET ANNEXE ADDUCTION D'EAU POTABLE

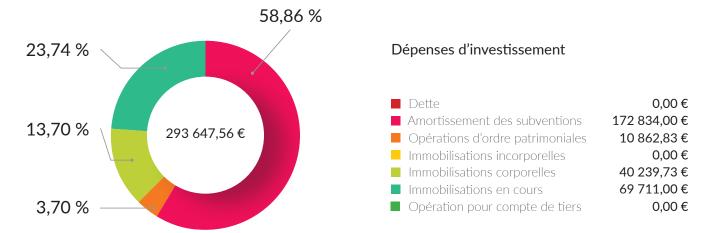
LES RÉSULTATS FINANCIERS 2018

	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultats reportés de 2017	Résultats 2018	Report	Résultat net cumulé au 31/12/2018
Exploitation	995 035,75 €	1 116 895,60€	783 832,93 €	905 692,78 €	-	905 692,78 €
Investissemen	293 647,56 €	559 866,99 €	376 856,74 €	643 076,17 €	-1 286 538,56€	-643 462,39 €
TOTAL	1 288 683,31€	1676762,59€	1 160 689,67 €	1 548 768,95 €	-1 286 538,56€	262 230,39 €

LES DÉPENSES

En 2018, les dépenses du budget annexe adduction d'eau potable se sont élevées à 1 million d'euros en exploitation et 0,3 million d'euros en investissement soit au total à 1,3 million d'euros.

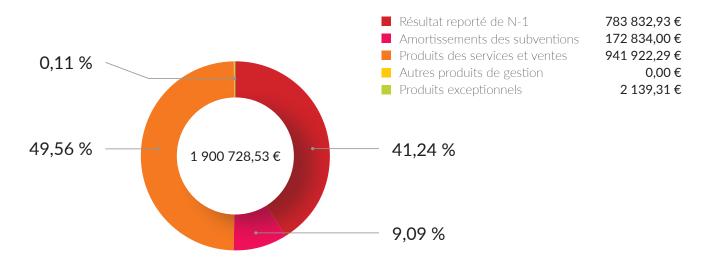




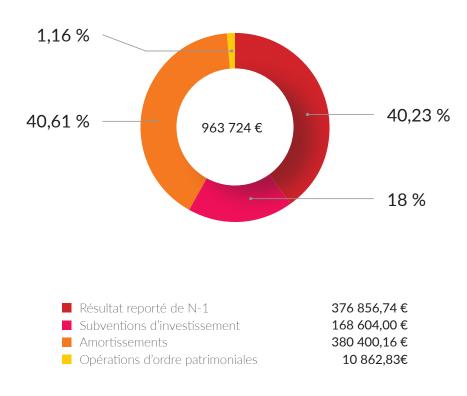
LES RECETTES

En 2018, les recettes du budget annexe adduction d'eau potable se sont élevées à 1,9 million d'euros en exploitation et 0,9 million d'euros en investissement soit au total à 2,8 millions d'euros.

Recettes d'exploitation



Recettes d'investissement



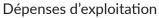
BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGÈRES

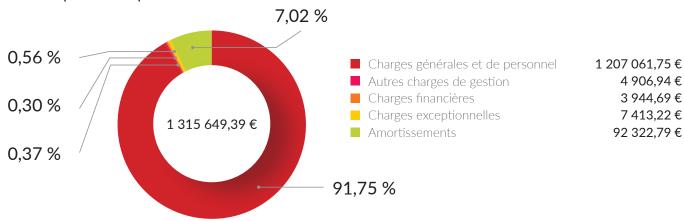
LES RÉSULTATS FINANCIERS 2018

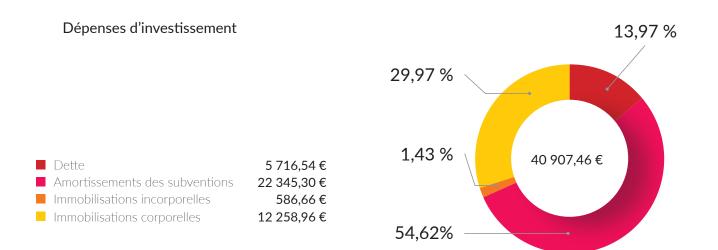
	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultats reportés de 2017	Résultats 2018	Report	Résultat net cumulé au 31/12/2018
Exploitation	1 315 649,39 €	1 272 767,88€	110 626,69 €	67 745,18 €	-	67 745,18 €
Investissement	40 907,46 €	106 319,19 €	59 945,77 €	125 357,50 €	-73 100 €	52 257,50 €
TOTAL	1 356 556,85 €	1379 087,07€	170 572,46 €	193 102,68 €	-73 100 €	120 002,68 €

LES DÉPENSES

En 2018, les dépenses du budget annexe ordures ménagères se sont élevées à 1,3 million d'euros en exploitation et 0,04 million d'euros en investissement soit au total à 1,34 million d'euros.



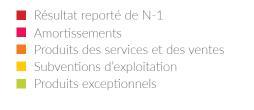


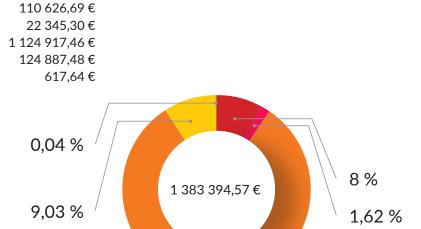


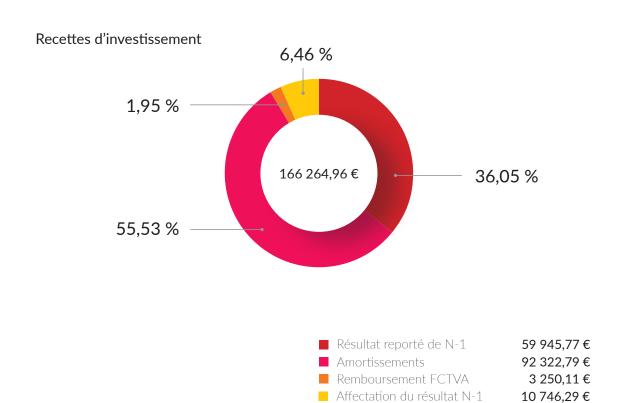
LES RECETTES

En 2018, les recettes du budget annexe ordures ménagères se sont élevées à 1,4 million d'euros en exploitation et 0,17 million d'euros en investissement soit au total à 1,5 million d'euros.

Recettes d'exploitation







81,32 %

BUDGET ANNEXE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

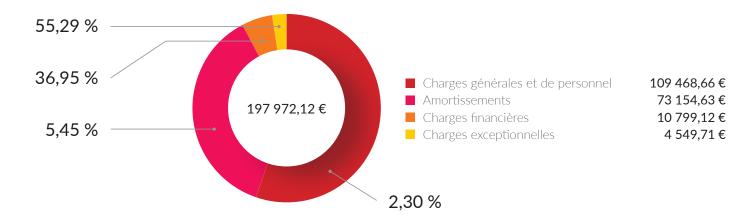
LES RÉSULTATS FINANCIERS 2018

	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultats reportés de 2017	Résultats 2018	Report	Résultat net cumulé au 31/12/2018
Exploitation	197 972,12€	235 488,34 €	439,28 €	37 955,50 €	-	37 955,50 €
Investissement	125 234,28 €	114 213,10 €	65 151,03 €	54 129,85 €	-90 712,26 €	-36 582,41 €
TOTAL	323 206,40 €	349 701,44 €	65 590,31 €	92 085,35 €	-90 712,26 €	1 373,09 €

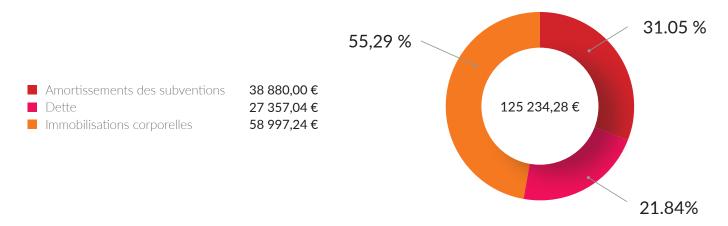
LES DÉPENSES

En 2018, les dépenses du budget annexe pépinière d'entreprises se sont élevées à 0,2 million d'euros en exploitation et 0,12 million d'euros en investissement soit au total à 0,32 million d'euros.

Dépenses d'exploitation



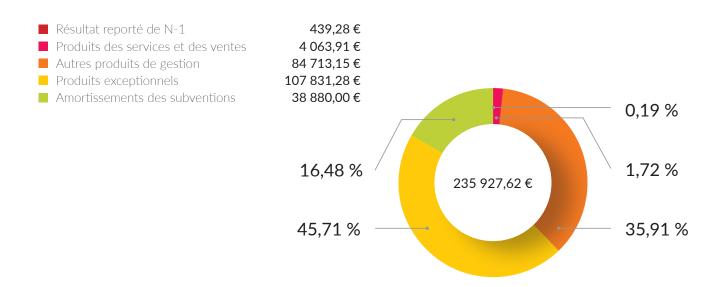
Dépenses d'investissement



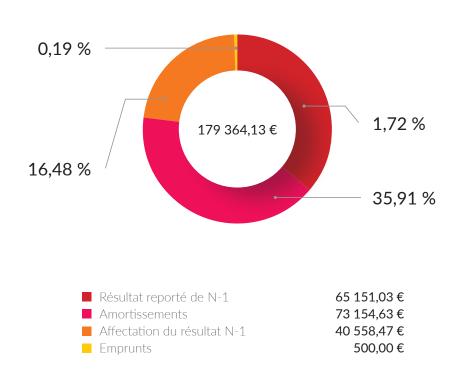
LES RECETTES

En 2018, les recettes du budget annexe pépinière d'entreprises se sont élevées à 0,24 million d'euros en exploitation et 0,18 million d'euros en investissement soit au total à 0,42 million d'euros.

Recettes d'exploitation



Recettes d'investissement



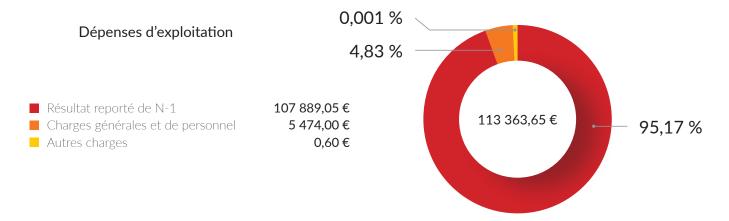
BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUE —

LES RÉSULTATS FINANCIERS 2018

	Dépenses 2018	Recettes 2018	Résultats reportés de 2017	Résultats 2018	Report	Résultat net cumulé au 31/12/2018
Fonctionnement	5 474,60 €	-	-107 889,05 €	-113 363,65 €	-	-113 363,65 €
Investissement	-	-	284 396,07 €	284 396,07 €	-	284 396,07 €
TOTAL	5 474,60 €	-	176 507,02 €	171 032,42 €	-	171,032,42 €

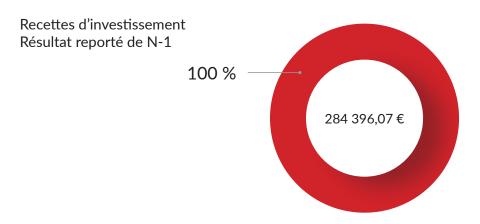
LES DÉPENSES

En 2018, les dépenses du budget annexe zone d'activités économique se sont élevées à 0,005 million d'euros en fonctionnement.



LES RECETTES

En 2018, les recettes du budget budget annexe zone d'activités économique se sont élevées à 0,2 million d'euros en investissement.



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

a Direction des Ressources Humaines assure la gestion du personnel —de l'Agglomération.

MISSIONS

- Définition et pilotage de la masse salariale et de la politique RH de la collectivité
- Gestion des carrières, de la mobilité et du reclassement
- Gestion des rémunérations
- Gestion des recrutements et de l'organisation du travail
- Gestion de la formation et des compétences
- Gestion du dialogue social
- Gestion de la médecine préventive, de l'hygiène et de la sécurité

FAITS MARQUANTS

DÉPLOIEMENT D'UN SHAREPOINT RESSOURCES HUMAINES (intranet de partage de données) et constitution d'un réseau de « Référents Ressources Humaines » au sein des services.

MISE EN PLACE DU COMPLÉMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (CIA), part variable du nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel des agents (RIFSEEP) avec pour objectif la reconnaissance et la valorisation de la manière de servir.



EFFECTIFS

- 4 gestionnaires
- 1 responsable de service

EN CHIFFRES -

3 101

bulletins de paie calculés

23

indemnités de fonction mensuelles pour les élus

486

arrêtés rédigés pour les personnels statutaires

106

CDD pour des agents non permanents

17

délibérations prises

580

inscriptions à des formations

742

jours de formation suivis par les agents

LES SERVICES ET LES EFFECTIFS

EMPLOIS PERMANENTS

Effectif global de 218 agents (dont 13 reconnus travailleurs handicapés) se répartissent de la manière suivante :

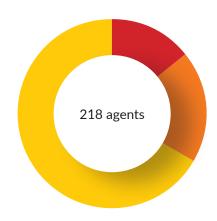
- 199 agents titulaires ou stagiaires correspondant à 188,8 personnes en équivalent temps plein;
- 19 agents contractuels de droit public occupant un emploi permanent correspondant à 17,35 personnes en équivalent temps plein.

EMPLOIS NON PERMANENTS

- 5 apprentis en formation dans la collectivité (sport, médiathèque, aménagement, petite enfance);
- 89 agents ont travaillé au moins 1 jour au cours de l'année 2018 pour faire face à des besoins saisonniers ou dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité :
- 23 agents ont été mis à disposition de la collectivité par le CDG68 et 24 agents recrutés via Ludo Services en charge de l'insertion de personnes à la recherche d'un emploi;
- 43 stagiaires accueillis dans les différents services (stages scolaires, stages de découverte, école de conduite, ...);
- Encadrement de 5 personnes condamnées à des peines de 580 heures de travaux d'intérêts généraux (TIG).

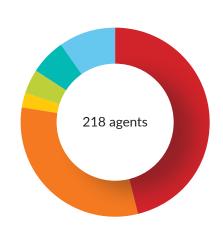
Répartition des effectifs permanents au 31/12/2018 (titulaires et contractuels)



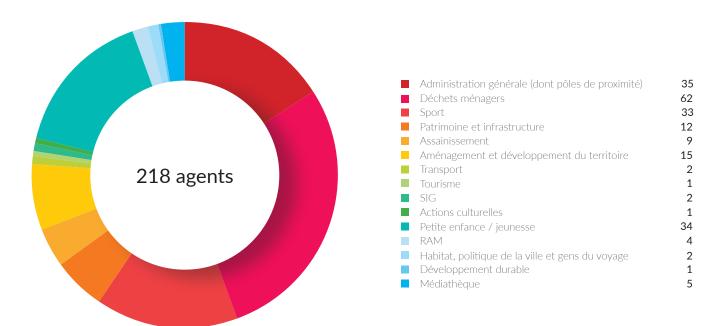


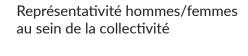
Répartition des effectifs permanents par filière au 31/12/2018

Filière technique	101
Filière administrative	68
Filière culturelle	6
Filière sportive	9
Filière médico-sociale	13
Filière animation	21

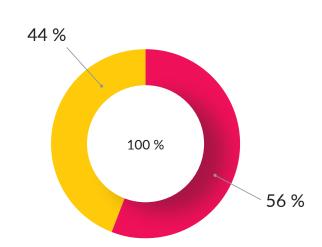


Répartition des effectifs permanents par service au 31/12/2018









FAITS MARQUANTS

Hygiène et sécurité

Rattachement de l'animatrice hygiène et sécurité à la Direction des Ressources Humaines.

122

96

ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Mise en place d'un logiciel de gestion dématérialisée des entretiens professionnels et des fiches de postes.

VACATIONS

Définition du nouveau cadre d'intervention des vacations visant à répondre à des besoins ponctuels en faisant appel à des intervenants extérieurs pour la réalisation d'actes déterminés.

FAITS MARQUANTS

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Organisation d'élections professionnelles en date du 6 décembre 2018 : renouvellement des représentants du personnel au Comité Technique et au Comité d'Hygiène, de Sécurité, et des Conditions de Travail.

Nouveau contrat prévoyance

Renégociation et souscription à un nouveau contrat prévoyance visant à couvrir et à garantir les pertes de revenus des personnels, et révision de la participation financière accordée par la collectivité aux agents au titre de la protection sociale complémentaire.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

MISSION

• Conduire des actions de prévention des risques professionnels au sein de la collectivité

EFFECTIFS

 1 animatrice hygiène et sécurité (secondée par 4 assistants de prévention œuvrant dans les services)

EXEMPLES D'ACTIONS MENÉES EN 2018

- Création et mise en place de différents registres sécurité, de consignes, de procédures et fiches sécurité ;
- Tests et achats de matériels et mobiliers ergonomiques ;
- Étude des niveaux sonores dans certains bâtiments et mise en place d'Équipements de Protection Individuelle contre le bruit pour les agents concernés :
- Étude pour mise en place d'un réseau d'assistants de prévention à SLA ;
- Travaux de sécurisation de bâtiments (Station d'épuration, Château d'eau de Kembs et divers sites...), aménagement de locaux et agrandissement d'un local social (bâtiment Le Reflet).

FORMATIONS 2018 EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

18 formations en santé et sécurité au travail ont été dispensées et 245 agents y ont participé (ex : formation à l'accueil sécurité au travail, habilitation électrique, CACES, sauveteur secouriste du travail, extincteurs, sensibilisation aux techniques de manutention manuelle, faire face aux incivilités et aux comportements difficiles des usagers, accueil des gens du voyage...).

Le coût de l'ensemble des actions menées par Saint-Louis Agglomération en matière santé et de sécurité au travail pour son personnel s'élèvent à 167 459,16 € en 2018.

PÔLE MOYENS GÉNÉRAUX

e Pôle Moyens Généraux se compose de trois Directions – la Direction des Affaires Juridiques en charge du conseil juridique, du contentieux, du foncier et des assurances, la Direction de la Commande Publique qui assure le suivi et la mise en œuvre des procédures de marchés publics de la collectivité, et la Direction des Affaires Générales qui regroupe le secrétariat général, en charge des relations avec les élus et les communes membres, et le service des Assemblées qui veille au bon déroulement des instances de décision de Saint-Louis Agglomération.

DIRECTION DES AFFAIRES GÉNÉRALES

MISSIONS

La Direction des Affaires Générales recouvre le secrétariat général et le service des Assemblées. Elle est au cœur du processus décisionnel, garante des délais et des procédures institutionnelles et :

- Veille au bon fonctionnement des instances communautaires (envoi des documents de séance, organisation, rédaction des délibérations et suivi du caractère exécutoire, prépare les recueils et les registres de délibérations);
- Assiste le Directeur Général des Services et la Directrice Générale Adjointe en charge du Pôle Moyens Généraux (agendas, suivi de dossiers, courriers, etc.);
- Participe à l'organisation du fonctionnement de la collectivité (organisation de réunions entre élus, la Direction Générale, les services et les prestataires extérieurs);
- Traite le courrier entrant et sortant ;
- Accueil physique et téléphonique au siège ;
- Met en œuvre des projets de dématérialisation impulsés par la Direction Générale :
- Gestion des convocations par voie électronique (FAST ELUS) ;
- Télétransmission des actes au contrôle de légalité (FAST ACTES) ;
- Gère les mails de la Direction.

EFFECTIFS

- 2 agents
- Arrivée d'un agent le 01/12/2018

EN CHIFFRES -

7

réunions du Conseil de Communauté

11

réunions du Bureau

7

réunions de la Conférence des Maires

2

réunions de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)



LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Installé le 18 janvier 2017, le Conseil de Communauté compte 78 délégués communautaires titulaires et 30 délégués communautaires suppléants.

SON ACTIVITÉ EN 2018

7 réunions du Conseil de Communauté; 231 délibérations approuvées.

FAIT MARQUANT

DÉMATÉRIALISATION DES PROCURATIONS DES ÉLUS

Afin d'optimiser le système de dématérialisation des convocations aux Conseils communautaires mis en place depuis la fusion en 2017, les Conseillers communautaires ont désormais la possibilité de dématérialiser leur procuration via notre plateforme FAST ELUS. Pour ce faire, des sessions de formations à l'utilisation de l'outil ont été proposées au 2ème semestre 2018.

COMMISSIONS THEMATIQUES

SLA compte 18 Commissions thématiques qui traitent des différentes compétences exercées par l'Agglomération. Ces commissions se sont réunies régulièrement tout au long de l'année afin d'instruire différents dossiers de Saint-Louis Agglomération.



DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

JURIDIQUE

La Direction des Affaires Juridiques de Saint-Louis Agglomération apporte un appui et une expertise juridique aux services dans des domaines très divers, tels que l'assainissement, l'environnement, les transports, les ressources humaines, l'aménagement, l'urbanisme, la petite enfance, ou encore le SIG.

MISSIONS

- Ses missions essentielles consistent en la rédaction ou la relecture d'actes administratifs, de contrats, de baux et de conventions, en la rédaction d'une veille juridique bimestrielle et en la gestion du foncier et du contentieux
- Une assistance juridique quotidienne est apportée aux services à travers la transmission de réponses téléphoniques immédiates, de réponses électroniques, d'envoi d'alertes ou de rédaction de notes
- De manière transversale, la Direction des Affaires Juridiques apporte sa contribution à l'élaboration ou l'amélioration de politiques plus globales, telles que la politique informatique et numérique, la déontologie, la politique RH, la politique de collecte des déchets ménagers...

EFFECTIFS

3 agents

EN CHIFFRES

12

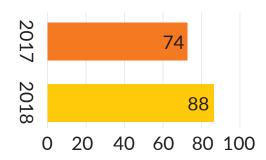
actes fonciers traités

1 audit RGPD

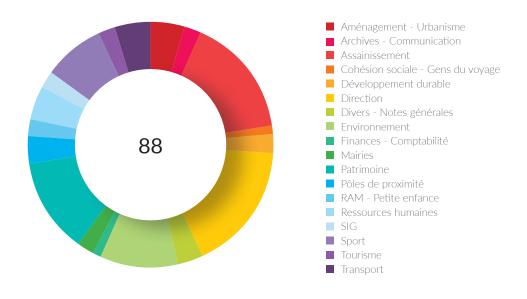
88 renseignements juridiques



Evolution du nombre total de renseignements juridiques donnés aux services



Renseignements juridiques par services



FAIT MARQUANT

Politique de sécurité et de protection des données **PERSONNELLES**

2018 a été marquée par la mise en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), nouveau texte européen régissant les règles de protection des données personnelles des citoyens. À ce titre, Saint-Louis Agglomération a désigné un délégué à la protection des données, agent de la Direction des Affaires Juridiques, garant de la bonne mise en œuvre du RGPD au sein de la collectivité.

En mars 2018, tous les services de Saint-Louis Agglomération ont été audités, ce qui a permis de réaliser un état des lieux des fichiers contenant des données personnelles détenus par la collectivité et d'élaborer un registre des traitements.

Le suivi de la politique de sécurité et de protection des données personnelles s'inscrit dans une logique de long terme, mais Saint-Louis Agglomération se veut d'ores et déjà conforme au RGPD.

ASSURANCES

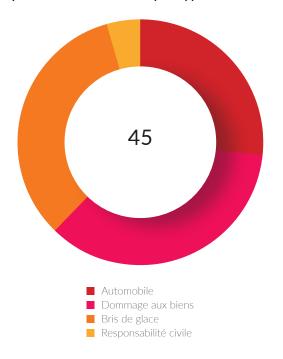
La plupart des sinistres « **Dommages aux Biens** », qui n'ont pas progressé par rapport à 2017, surviennent désormais surtout sur les sites des déchetteries intercommunales, mais également sur les aires des gens du voyage.

Concernant l'assurance « Automobile » celle-ci est le plus souvent actionnée dans le cadre de dommages sur les bennes à ordures ménagères survenant lors des tournées de ramassage.

Les déclarations bris de glace restent élevées, tandis que les sinistres relevant de la garantie « **Responsabilité Civile** » se maintiennent à 2 par an.

Enfin, le rapport sinistre à primes, tous risques confondus, reste **inférieur à 30 % en moyenne**, ce qui est signe d'une bonne gestion.

Répartition des sinistres par type d'assurance



FAITS MARQUANTS

DE NOUVEAUX SINISTRES LIÉS À LA MISE EN SERVICE DU TRAM

Suite à la mise en service du Tram 3, fin 2017, le service Assurances a dû intervenir dans la gestion de différents dossiers de sinistre en lien avec son exploitation.

Ainsi le fonctionnement du Tram, la réfection du parking Saint Exupéry devant le Centre Nautique, la construction du Parking Relais (P+R), ont engendré **8 sinistres** pour lesquels l'intervention du service auprès des assureurs tiers a été nécessaire.

Par ailleurs, l'année 2018 a ainsi sans conteste été marquée par l'important accident de Tram intervenu le 21 août, rue Freund à Saint-Louis, après seulement 9 mois d'activité.

Ce sinistre, très impressionnant mais qui n'a fort heureusement eu que des conséquences matérielles, et dans lequel SLA n'a aucune responsabilité, a entraîné un dédommagement de 121 168,32 € pour la collectivité au titre des dégâts causés sur la voie de Tram et sur le

portail percuté. Le versement de ce dédommagement a nécessité plusieurs réunions d'expertises, qui ont été réalisées en très bonne collaboration avec la BVB – la Compagnie des transports bâlois, ellemême dédommagée pour les dégâts causés au matériel roulant.



DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

EN CHIFFRES

32

lancements de procédure de marché publics avec publicité

15

marchés formalisés

17

marchés à procédure adaptée

84

offres éléctroniques déposées sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics en réponse aux consultations lancées par SLA

EFFECTIFS

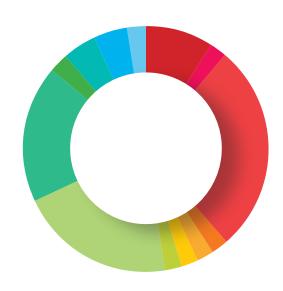
2 agents

MISSIONS

• Gestion administrative et juridique des procédures de marchés publics (rédaction/correction des pièces administratives, gestion des publications, gestion de la CAO...), conseil auprès des services en matière de marchés publics, veille juridique dans le domaine des marchés publics, contentieux des marchés publics

Rédaction/correction des pièces administratives des marchés publics - Répartition par service





Montant total des marchés conclus en 2018

Marchés publics de travaux* 4 155 348,98 € HT

Marchés publics de services* 1 747 923,95 € HT

Marchés de fournitures* 1 435 368,59 € HT

*au-dessus du seuil de 25 000 € HT

FAIT MARQUANT

Depuis le 1^{er} octobre 2018, des marchés publics dématérialisés

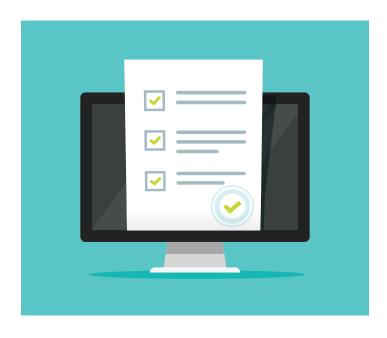
Comme tous les acheteurs publics, Saint-Louis Agglomération a mis en place dès le 1er septembre 2018 (en anticipant d'un mois la date légale de mise en œuvre obligatoire) la dématérialisation totale de ses procédures de réponses aux marchés de plus de 25 000 euros. Fiabilité, traçabilité, simplification : cette dématérialisation totale s'inscrit dans un contexte global de modernisation de la commande

publique, en conformité avec les directives européennes.

Désormais, tous les échanges entre SLA et les entreprises candidates se font en ligne, via la plateforme des achats choisie par SLA, www.marches-publics.info : dépôt des candidatures et des offres, questions/réponses, échanges relatifs à la négociation, demandes d'informations et de compléments, notifications des

décisions de rejet, d'attribution, etc. Les plis « papier », à l'exception des copies de sauvegarde, des maquettes ou échantillons par exemple, seront rejetés.

La mise en place de la dématérialisation des marchés a eu pour conséquence une réorganisation des rôles impartis entre la Direction de la Commande Publique et les différents services acheteurs de SLA.



PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

e Pôle Aménagement et Développement Territorial est chargé d'assurer la planification et la mise en œuvre du projet de territoire dans les domaines du développement urbain, économique et des paysages, en coordination avec les collectivités de l'Agglomération trinationale.

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT

SERVICE URBANISME RÉGLEMENTAIRE (Application droit des sols)

MISSIONS

• Service commun gratuit à disposition des communes membres pour l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, d'aménager, de démolir).

EFFECTIFS

6 agents



3 070

demandes déposées

711

demandes de permis de construire déposées sur 38 communes

22

% de dossiers en plus par rapport à 2017



FAITS MARQUANTS

L'ARRIVÉE DE NOUVELLES COMMUNES

Depuis le 1^{er} janvier 2018, 13 communes supplémentaires issues de l'ancienne Communauté de Communes de la Porte du Sundgau ont confié l'instruction des autorisations d'urbanisme au service commun d'Application du Droit des Sols de Saint-Louis Agglomération. Cette mission est ainsi assurée par SLA pour 38 communes sur les 40 au total en 2018.

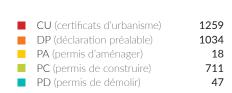
Une augmentation continue du nombre de dossiers traités depuis 2016

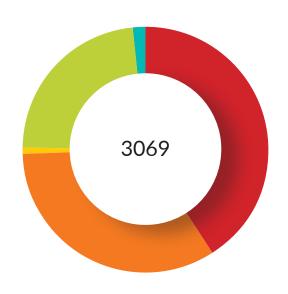
Entre 2016 et 2017 le nombre de dossiers traités a connu une très forte augmentation passant de 1920 à 2520 dossiers, soit + 31 %. Entre 2017 et 2018, cette augmentation a perduré passant à 3069 dossiers traités, soit + 22 % par rapport à 2017.

En plus du travail d'instruction des dossiers, le service a assuré l'accompagnement des porteurs de projets sur certains dossiers complexes en lien avec les communes. Il a également apporté des conseils aux communes sur la rédaction des pièces règlementaires lors de l'élaboration ou l'évolution des PLU.

Les communes ont la possibilité de consulter l'avancement du traitement des autorisations d'urbanisme qui les concernent directement sur le logiciel Oxalis.







SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

MISSIONS

- Aide à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la collectivité en matière d'aménagement du territoire
- Animation de la mise en œuvre du SCOT et conduite de la procédure de révision
- Préparation des avis et observations de la collectivité en tant que Personne Publique Associée dans diverses procédures
- Aide à la définition des actions en faveur du développement rural et de leur mise en œuvre
- Accompagnement des porteurs de projets locaux pour l'émergence et le montage de leur dossier dans le cadre de dispositifs en cours (LEADER, GERPLAN...)

FAIT MARQUANT

SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION, STRUCTURE PORTEUSE DU SCOT

En 2017 Saint-Louis Agglomération est devenue structure porteuse du SCOT. Les champs d'intervention portent à la fois sur la mise en œuvre du SCOT en vigueur et sur sa révision.

À ce titre, Saint-Louis Agglomération est consultée en tant que Personne Publique Associée lors de l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme locaux. En 2018, l'agglomération a été consultée et associée à 35 procédures d'évolution de PLU ou de cartes communales des communes membres.

EFFECTIFS

2 agents

EN CHIFFRES -

35

procédures de PLU des communes membres auxquelles l'Agglomération est associée

1

SCOT en révision

15

nouveaux dossiers LEADER soutenus

435 000

€ d'aides LEADER programmées

300

participants aux animations de la Petite Camargue Alsacienne visant à sensibiliser à la biodiversité (GERPLAN)

700

fruitiers (GERPLAN) plantés sur le territoire

La révision du SCOT pour planifier le développement

La révision du SCOT prescrite en 2014 suit son cours. Cette révision est nécessaire pour intégrer les nouvelles dispositions règlementaires survenues depuis son approbation en 2013 et plus particulièrement sur les volets fonciers,

numériques, commerciaux, environnementaux et paysagers. Mais elle est également l'occasion de transcrire le projet de territoire « Vision d'avenir 2030 », ainsi que la stratégie d'intervention économique et la nouvelle organisation de la mobilité qui ont été élaborés par les élus de Saint-Louis Agglomération durant l'année 2017.



Ces stratégies ont servi de base

à l'établissement par les élus du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du SCOT en révision qui réunit les grands objectifs pour le territoire.

Saint-Louis Agglomération, Personne Publique Associée à d'autres procédures et schémas en lien avec l'aménagement du territoire

De par ce statut de « Personne Publique Associée », l'Agglomération participe à l'élaboration ou la révision de documents ou schémas en lien avec l'aménagement du territoire. En 2018, l'Agglomération a été associée et a activement participé à l'élaboration du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires).

Développement local

Poursuite de la Mise en œuvre du Programme européen LEADER 2014-2020 au sein du GAL Sundgau-3F

Associés au Pays du Sundgau voisin, dans le cadre du Groupe d'Action Locale (GAL) Sundgau-3F, les deux territoires gèrent une enveloppe de fonds européens LEADER s'élevant à 1,299 millions d'euros pour la période 2014-2020. L'année 2018 a été consacrée à la mise en œuvre effective du programme, avec la validation de 15 nouveaux dossiers par l'instance de gouvernance publique-privée, qui s'ajoutent aux 10 dossiers déjà programmés en 2017. C'est ainsi près de 56 % de l'enveloppe disponible jusqu'en 2020 qui est consommée fin 2018. Parmi ces dossiers, figurent notamment pour une aide LEADER totale de 135 000€, les projets de création d'un espace de coworking à la pépinière de Schlierbach porté par Saint-Louis Agglomération, le projet de « l'Atelier » porté par la Ville de Saint-Louis ou encore la Création artistique d'un spectacle dans le cadre de l'école de comédie musicale de la Comète à Hésingue.





Mise en œuvre du GERPLAN

Dans le cadre du GERPLAN en 2018, le service a centralisé le suivi des projets de l'Agglomération, à savoir la création d'un verger pédagogique à Waltenheim, ainsi que la réalisation d'un sentier nature autour de la gravière de Sierentz, avec la mise en place de panneaux explicatifs. Saint-Louis Agglomération a également directement porté certaines actions, à savoir la réalisation d'opérations de sensibilisation du grand public à la préservation de la biodiversité en lien avec la Petite Camargue Alsacienne, ainsi qu'une commande groupée d'arbres fruitiers ouverte cette année à l'ensemble des habitants de la collectivité.

Accompagnement de la Sous-Commission Développement Rural

L'année 2018 constitue la première année de fonctionnement de cette instance, issue de la Commission Mutualisation et Équilibre du Territoire. Elle a été dédiée à la préparation d'un travail partenarial avec la Chambre d'Agriculture Alsace, afin d'aboutir à un ensemble d'actions visant à soutenir l'agriculture sur le territoire. La convention de partenariat a ainsi été adoptée en Conseil Communautaire à la fin de l'année. De plus, une première action a été lancée, à savoir la réalisation d'une étude de faisabilité pour un projet de magasin et/ou de plateforme de vente de produits locaux en lien avec le Programme d'Investissements d'Avenir "Territoires d'Innovation de Grande Ambition" (PIA TIGA).

En effet, Saint-Louis Agglomération a décidé en 2017 d'intégrer un consortium composé des territoires du Sud Alsace, afin de structurer et de déposer le projet "Champs du possible, villes du futur" dont l'ambition est de relier les espaces ruraux, urbains et périurbains, en s'appuyant sur l'agriculture de demain au service des habitants dans le cadre du PIA TIGA.

La candidature du consortium Sud Alsace fait partie des 24 lauréats sélectionnés début 2018 sur l'ensemble de la France parmi 117 projets. Cette sélection a permis au consortium de bénéficier d'une enveloppe de 380 150 € pour affiner le projet de territoire et préparer en 2018 la réponse à l'appel à projets.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

MISSIONS

- Accompagner le Président dans l'animation de cette instance de débat, de réflexions et de propositions
- Effectuer le lien entre les élus et la société civile

Avancée des travaux du Conseil de Développement

2018 a été l'occasion pour le Conseil de Développement de valoriser ses travaux. Ainsi, les propositions effectuées en 2017 dans le cadre de la saisine sur l'étude « Vision d'Avenir 2030 » ont fait l'objet d'une présentation à la presse, où l'instance a été qualifiée de think tank ou laboratoire d'idées. Cette conférence de presse a également été l'occasion d'étoffer les rangs du Conseil de Développement, via un appel à candidatures, qui a permis d'attirer une dizaine de nouveaux membres.

EFFECTIFS

1 agent

EN CHIFFRES -

1 conférence de presse

3

réunions plénières

2

bureaux

14

réunions des groupes de travail

40 membres

Par ailleurs, Saint-Louis Agglomération a effectué une nouvelle saisine du Conseil de Développement relative à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Le Président a ainsi souhaité associer les membres de la société civile aux réflexions sur ce document stratégique de planification. Assisté par le bureau d'études en charge de ce travail, le Conseil de Développement s'est mobilisé à plusieurs reprises, afin de contribuer dans un premier temps au Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Enfin, l'année a également été consacrée à la poursuite des réflexions des quatre groupes de travail, en vue d'un rendu des premières pistes de propositions en 2019. Ces groupes traitent de sujets relatifs à :

- la transition énergétique ;
- les espaces naturels et paysages;
- l'attractivité du territoire ;
- la mobilité.

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'EMPLOI ET DU TOURISME

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MISSIONS

- Commercialisation des zones d'activités
- Accompagnement des entreprises (implantation, développement, création, difficultés) de toutes tailles et de tous secteurs d'activité
- Marketing territorial

EFFECTIFS

1 agent

EN CHIFFRES -

5 axes stratégiques

18

priorités

60 actions

Mise en œuvre de la Stratégie d'intervention économique de Saint-Louis Agglomération

La Stratégie d'intervention économique a été entérinée par le Conseil communautaire du 20 décembre 2017.

Elle est structurée en 5 axes stratégiques se déclinant en 18 priorités. La feuille de route comprend quant à elle 60 actions déployées progressivement par Saint-Louis Agglomération en collaboration avec les partenaires institutionnels du territoire (chambres consulaires, agences de développement économique, opérateurs spécialisés, pôles de compétitivité, ...).

En 2018, les premières actions ont été mises en œuvre :

- schéma d'accueil des entreprises : accompagnement des entreprises en recherche d'implantation sur SLA et accompagnement des stratégies de développement des entreprises du territoire ;
- animation économique et entreprenariat : accueil et conseil aux créateurs/repreneurs d'entreprises, structuration des réseaux économiques du territoire ;
- **emploi et formation** : organisation de manifestations destinées à favoriser l'orientation, la formation et l'emploi sur le territoire ;
- innovation et industrie du futur : actions destinées à favoriser l'innovation, la R&D et les économies circulaires dans les entreprises du territoire ;
- marketing territorial et rayonnement : réalisation d'un clip vidéo et de supports visant à renforcer la notoriété du territoire.

Élaboration et adoption de la déclinaison « commerce » de la stratégie d'intervention économique

Afin de définir de manière pertinente les interventions qui relèvent du niveau intercommunal, la Direction du Développement Économique s'est engagée dans l'élaboration d'une déclinaison « commerce » de sa stratégie d'intervention économique capable de soutenir et de renforcer les dynamiques commerciales spécifiques du territoire.

La stratégie « commerce » a été adoptée en Conseil communautaire au mois de décembre 2018. Elle définit :

- les dynamiques générales et territoriales à l'œuvre en matière de commerce et de consommation ;
- les enjeux stratégiques de la politique du commerce de l'Agglomération ;
- l'ambition et le positionnement économiques

du territoire en matière de commerce;

- un plan d'actions spécifiques ;
- le partage entre les compétences intercommunales et communales en matière de politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

Dans le cadre de cette stratégie, SLA a décidé de s'engager dans une politique du commerce qui combine :

- le maintien et le développement du commerce de proximité sur l'ensemble du territoire ;
- le soutien au développement équilibré et qualitatif des sites commerciaux structurants ;
- l'implantation d'un site de destination commerciale haut de gamme.

FAIT MARQUANT

LABÉLISATION «TERRITOIRE D'INDUSTRIE»

Dans le cadre d'une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires, 124 « Territoires d'industrie » ont été identifiés par l'État. Le Sud Alsace composé de 10 EPCI dont Saint-Louis Agglomération constitue l'un de ces territoires d'industries dont la carte a été dévoilée le 22 novembre 2018 lors du Conseil national de l'industrie.

Centrée sur les enjeux de recrutement, d'innovation, d'attractivité et de simplification, cette approche ascendante nouvelle et décentralisée doit émaner des projets des territoires, des compétences en matière de développement économique des conseils régionaux et des intercommunalités.

En 2018, Saint-Louis Agglomération a commencé l'identification des projets que la collectivité intégrera en 2019 dans le plan d'actions du contrat « Territoire d'industrie » signé avec l'État et ses opérateurs pour soutenir et accélérer la dynamique de développement industriel du territoire.

Port de Huningue/Village-Neuf

Compte tenu de l'importance du Port de Huningue Village-Neuf pour le territoire, l'Agglomération a signé en 2017 un protocole d'accord de mise en œuvre d'un projet stratégique de développement des ports Mulhouse-Rhin avec la CCI, VNF, la Région Alsace et M2A.

Dans ce cadre, l'Agglomération a adhéré au Syndicat Mixte pour la gestion des Ports du Sud Alsace dont la création effective s'est concrétisée en décembre 2017. Ce syndicat a vocation à concéder l'exercice de ses missions à une Société d'économie mixte à opération unique (SEMOP).

En 2018, la Direction du Développement Économique SLA participé а l'élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises destiné à sélectionner en 2019 l'opérateur privé qui intégrera la SEMOP aux côtés des partenaires institutionnels.



Soutien aux partenaires

Pour renforcer son action dans le domaine économique, Saint-Louis Agglomération a soutenu en 2018 les interventions des acteurs de l'accompagnement à la création/reprise d'entreprises (Initiative Sud Alsace), de l'emploi et de la formation (ACIFE, Mission Locale Sundgau 3 Frontières) ainsi que les actions de clubs d'entreprises (ACTECO 3F, Club d'entrepreneurs de la Pépinière).

PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

MISSIONS

- Renforcer la création de nouvelles entreprises et favoriser leur insertion dans le tissu économique local
- Mettre à disposition de toutes les entreprises du territoire, ou de celles qui souhaitent s'y implanter, une source d'informations, de conseils et d'accompagnement

L'Espace Entreprises « La Pépinière » implanté dans la zone d'activité de Schlierbach répond à un enjeu territorial en matière de développement économique : renforcer la création de nouvelles entreprises et favoriser leur insertion dans le tissu économique local.

L'émergence de nouveaux modes d'organisation du travail a motivé le choix de l'Agglomération de réaliser

une extension de 30m² pour permettre l'aménagement d'un espace de coworking au sein de la pépinière d'entreprises. Les travaux ont débuté le 30 août 2018. La construction de cette extension et le réaménagement du hall d'accueil du bâtiment permettent l'installation de 6 espaces de travail en coworking et d'un espace de réunion supplémentaire. Ce nouveau mode de travail collaboratif favorisera les synergies entre de nouveaux entrepreneurs et ceux déjà hébergés au sein de la Pépinière d'entreprises.

EFFECTIFS

1 agent

EN CHIFFRES -

15 entreprises hébergées

5

entreprises en atelier

entreprises en bureau

entreprises en domiciliation

100 % de taux de remplissage



SERVICE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

MISSIONS

- Développer l'emploi local
- Renforcer l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi sur le territoire
- Développer les offres de formation
- Anticiper les besoins des entreprises
- Veille du marché de l'emploi transfrontalier

Accompagnement des entreprises locales dans leurs besoins en recrutement

EFFECTIFS

EN CHIFFRES -

600

offres d'emploi au Salon Trinat'emploi

3 000

visiteurs au Salon Trinat'emploi

52

métiers présentés au Salon des métiers

644

élèves présents au Salon des métiers

Trinat'emploi

Trinat'emploi est organisé par Saint-Louis Agglomération et la Mission Locale Sundgau 3 Frontières avec le concours de la Ville de Saint-Louis, ACTECO 3F, Pôle Emploi, la Chambre de commerces et la Chambre de métiers. L'objectif de ce salon est de proposer un temps fort au cours duquel se rencontrent les employeurs et les candidats. C'est également un moment privilégié pour aborder les guestions relatives à l'évolution professionnelle et engager des démarches pour trouver des formations. Cette année, les acteurs de la création et/ou reprise d'entreprise ont également participé à cet évènement majeur pour l'emploi et la formation dans le Sud Alsace.

Trinat'emploi s'est tenu le vendredi 6 avril 2018 au Forum à Saint-Louis et s'est articulé autour des thèmes suivants :

- travailler en France: 35 employeurs (chimiepharma, grande distribution, plasturgie, électricité, transport, services, fonction publique, etc.) et 7 acteurs de l'emploi (Pôle Emploi, Mission Locale, etc);

- travailler en Suisse ou en Allemagne : 12 employeurs et 3 acteurs de l'emploi transfrontalier;
- trouver une formation: 17 organismes de formation et 5 acteurs de la formation (CIO, CCI, CMA, Région Grand Est, etc);
- créer ou reprendre une entreprise : 6 acteurs de la création reprise d'entreprises.

Les entreprises présentes lors de Trinat'emploi ont proposé plus de 600 offres d'emplois de l'opérateur de production à l'ingénieur! 3 000 visiteurs ont pu rencontrer des DRH et obtenir des conseils. Suite à Trinat'emploi, une centaine de recrutements ont été signalés.



Bourse à l'apprentissage

Saint-Louis Agglomération a organisé une Bourse à l'apprentissage en partenariat avec la Ville de Saint-Louis, la CCI Sud Alsace Mulhouse, la Chambre de Métiers et la Chambre d'agriculture. Ce temps fort s'adresse aux jeunes qui recherchent une place d'apprentissage. Les partenaires

présents ont proposé leurs offres d'apprentissage du CAP jusqu'au niveau post bac. Cette manifestation s'est tenue pour la première fois, le mercredi 6 juin de 14h à 18h au Foyer de l'église de Saint-Louis : 180 jeunes ont profité de cette manifestation et 40% d'entre eux étaient concernés par un apprentissage post bac.



Accompagnement des entreprises en difficultés

La Direction du Développement Économique accompagne également les entreprises en difficulté. Deux entreprises sont en difficulté sur le territoire et concernées par un plan de sauvegarde de l'emploi : Trench (Saint-Louis, 70 licenciements économiques) et Carpenter (Huningue, 64 licenciements économiques). Dans ce cadre, le rôle de SLA est de coopérer avec les cabinets désignés par les entreprises afin de favoriser le reclassement des salariés licenciés, grâce à une très bonne connaissance des entreprises locales et de leurs besoins en recrutements.

Orientation

Choisis ton métier! Le Salon des Métiers

Saint-Louis Agglomération a organisé en partenariat avec les collèges de Saint-Louis, Huningue, Sierentz, Hégenheim, le Centre d'Information et d'Orientation de Saint-Louis, le Lycée Jean Mermoz et la Ville de Saint-Louis un Salon des Métiers destiné aux élèves de 3ème des collèges. Le salon « Choisis ton métier! » a permis aux scolaires d'améliorer leurs connaissances sur les métiers, de favoriser leur orientation et, sans nul doute, de susciter des vocations! Ce salon s'est tenu le vendredi 23 février 2018 au Forum à Saint-Louis.

644 élèves de 3^{ème} ont participé au salon « Choisis ton métier ! » Ils ont pu rencontrer une soixantaine de professionnels dans 13 domaines d'activités (Hôtellerie-Restauration, Droit, Services, Santé, Sécurité, etc.) représentant 52 métiers.

CIO de Saint-Louis

Dans le cadre de la nouvelle carte des CIO de l'Académie de Strasbourg, le CIO de Saint-Louis est supprimé. De ce fait, plus de 5 000 élèves de l'Agglomération de Saint-Louis (6 collèges, 2 lycées) seront privés du droit à l'information et à l'orientation. Au titre de l'égalité des territoires et avec le souci de l'équité dans le service public, Saint-Louis Agglomération a demandé que soit maintenu un service d'accueil, d'information et d'orientation pour les élèves de l'Agglomération. Suite aux nombreuses négociations, l'Education Nationale s'est engagée à assurer ce service 2,5 jours par semaine.

Emploi frontalier

Le Service Emploi Formation de SLA collecte l'ensemble des informations (articles de presse, statistiques, rapports-études) permettant de qualifier le marché du travail frontalier. En particulier, l'évolution du nombre de salariés français travaillant dans le Nord-Ouest de la Suisse est suivie avec une attention particulière. De plus, le service travaille en réseau avec les acteurs de l'emploi (l'AWA de Bâle Ville et l'Arbeitsagentur de Lörrach, EURES) ainsi que des entreprises Suisses et Allemandes.

Politique de la Ville

En 2015, la Ville de Saint-Louis a signé un contrat de Ville pour le Quartier de la Gare. Ce contrat comprend un volet Emploi et Formation auguel le Service Emploi Formation de SLA est associé. Dans ce cadre, il a toujours associé dans ses manifestations les animateurs du Quartier prioritaire. Par ailleurs, une rencontre a été organisée le mercredi 20 juin entre les jeunes du quartier et l'EPIDE de Belfort.



Participation au Service Public de l'Emploi

Le Service Emploi Formation de SLA participe au Service Public de l'Emploi de Proximité (SPEP) de l'arrondissement de Mulhouse qui est piloté par l'Unité Départementale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) sous l'autorité du sous-préfet de Mulhouse. Le SPEP constitue l'instance de concertation des acteurs territoriaux pour la mise en place, le suivi, le développement de projets territoriaux contribuant au développement de l'emploi et apportant des réponses aux besoins de sécurisation des parcours professionnels.

SERVICE DU TOURISME

MISSIONS

- Développer des actions en faveur du développement touristique du territoire
- Recouvrir la taxe de séjour auprès des hébergeurs
- Accompagner l'office de tourisme

Afin de faciliter la collecte de la taxe de séjour, l'Agglomération s'est dotée depuis le 1^{er} avril 2018 d'une plateforme web de télédéclaration (https://saintlouisagglo.taxesejour.fr). Cet outil a permis, d'une part, de compléter la base de données des hébergeurs qui s'élève à 81 hébergeurs pour 100 hébergements déclarés. D'autre part, elle simplifie la procédure de déclaration mensuelle et de reversement trimestriel pour les hébergeurs et facilite le suivi réalisé par le Service Tourisme de l'Agglomération.

EFFECTIFS

1 agent

EN CHIFFRES -

81

hébergeurs

100

hébergements*

17 000

€ de taxe de séjour collectés

FAIT MARQUANT

AIRBNB COLLECTE LA TAXE DE SÉJOUR DÈS LA RÉSERVATION

De nombreux hébergeurs du territoire sont présents sur les sites d'opérateurs numériques tels que Booking, Airbnb, Abritel ... Depuis le 1^{er} juillet 2018, la plateforme **Airbnb a fait le choix de collecter la taxe de séjour dès la réservation** dans 23 000 villes françaises qui ont instauré cette taxe au réel. Ainsi, sur la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018, **l'opérateur a reversé la somme de 10 771,20** € à **l'Agglomération**.

^{* 16} hôtels, 2 résidences de tourisme, 64 meublés de tourisme, 15 chambres d'hôtes, 1 camping, 2 ports de plaisance

DIRECTION DE L'URBANISME OPÉRATIONNEL

MISSIONS

• Pilotage et suivi des opérations d'aménagement

EFFECTIFS

1 agent

Euro3lys

Euro3lys est un projet de développement urbain à dominante économique d'envergure internationale qui s'inscrit dans la vision d'avenir du territoire sur un foncier de plus de 100 ha localisé entre la gare de Saint-Louis et l'EuroAirport (EAP).

Au sein d'Euro3lys, composé du Quartier du Lys à l'ouest de la gare de Saint-Louis et du Technoport situé à l'est de l'EAP, seront créés de nouveaux pôles urbains conciliant bureaux, habitat, mobilité, loisirs, qualité de vie et protection environnementale.

Ce projet majeur de développement est porté conjointement par différents maîtres d'ouvrage : Saint-Louis Agglomération, le SMAT (Syndicat Mixte dédié à l'Aménagement du Technoport), le Conseil Départemental du Haut-Rhin et Unibail Rodamco (cf. figure n° 1).

EN CHIFFRES -

1

coordination des maîtres d'ouvrage du projet EUROLYS

1

lancement des études et de la concertation publique préalable à la création de la ZAC du Technoport (80 ha, 280 000m² surface de plancher des constructions)

1

création et réalisation de la ZAC du TECHNOPARC (16 ha, 3 lots cessibles, 110 000 m² surface de plancher des constructions, 5 M€ de dépenses)

Les composantes d'Euro3lys et leurs maîtres d'ouvrage





Depuis 2017, l'imbrication et la convergence des objectifs des différents maîtres d'ouvrage et projets a conduit à la mise en place d'un comité de coordination dont Saint-Louis Agglomération assure le pilotage.

Cette instance vise à assurer la bonne interface entre les différentes composantes d'Euro3lys et à assurer leur cohérence globale.

En 2018, deux AMO ont rejoint l'équipe de projet :

- EGIS, en tant qu'AMO coordonnateur général;
- INGEROP, en tant qu'AMO environnemental pour le suivi de l'évaluation environnementale commune.

En matière routière, un nouveau dossier d'accessibilité a été transmis au Ministère des Transports pour validation.

Pour le Technoport, le Conseil communautaire a approuvé les objectifs poursuivis et les modalités de concertation préalable à la création d'une ZAC. Les premières études urbaines ont été initiées dans ce cadre.

ZAC du Technoparc

Initiée en 2017, la procédure d'aménagement sur le site du Technoparc à Hésingue s'est poursuivie en 2018. La SERS a été retenue comme mandataire de SLA pour le suivi de cette procédure.

Suite à la concertation préalable, l'équipe de Maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire, composée de BEREST-AMECITE-IMAEE et PARENTHESE, a finalisé les études de projet qui ont abouti à la création de la ZAC par le Conseil communautaire en septembre 2018.

Les études d'avant-projet ont permis l'approbation par le Conseil communautaire du dossier de réalisation de la ZAC et du programme des équipements publics en décembre 2018.

Parallèlement, la coordination avec l'acquéreur du premier lot, la SES STERLING, a été engagée afin qu'un permis de construire puisse être déposé.



Avant-projet de la ZAC du Technoparc

DIRECTION DES AFFAIRES TRANSFRONTALIÈRES

MISSIONS

- Suivi et soutien aux instances transfrontalières à l'échelle de l'agglomération trinationale
- Participation et financement de projets transfrontaliers dans les domaines de compétences de Saint-Louis Agglomération.

EFFECTIFS

1 agent

EN CHIFFRES —

4

instances transfrontalières : AggloBasel, Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB), Internationale Bauaustellung (IBA) Basel 2020, Infobest

10

projets associés soutenus par Saint-Louis Agglomération

Projet Parc des Carrières

Ce projet, initié et accompagné par IBA Basel 2020, consiste en l'aménagement progressif de la gravière située entre Hégenheim et Bourgfelden en un parc paysager de 11 hectares. D'un coût de 1,49 million d'euros pour la réalisation de la première étape

et des corridors d'accès, le parc paysager sera financé par des partenaires suisses et français. Afin de donner une base solide à ce projet binational associant acteurs publics et privés, une convention cadre a été signée fin 2018 par tous les partenaires en vue de créer une association début 2019.

Saint-Louis Agglomération est chargée d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de la zone centrale du parc paysager. Les travaux seront échelonnés sur trois phases successives entre 2020 à 2025, en fonction de la fin d'exploitation de la carrière.



Source : Les Ateliers Paysagistes

Projet d'Agglomération de Bâle

Le projet d'Agglomération de Bâle est un processus de coopération initié par la Confédération helvétique en 2007, qui vise à promouvoir la planification cohérente des transports et de l'urbanisation au sein des agglomérations même au-delà des frontières nationales.

Afin de préparer le projet d'agglomération de Bâle de 4^{ème} génération, une première série d'études a été lancée en 2018.

Il s'agit notamment de la réalisation de travaux suivants :

- actualisation de la Vision d'avenir de l'Agglomération trinationale de Bâle de 2030 à 2040 et de la stratégie développement urbain ;
- élaboration d'une stratégie sur les transports de marchandises ;
- consolidation du schéma des routes cyclables ;
- approfondissement de la stratégie des espaces non bâtis ;
- élaboration d'une stratégie pour les immeubles de grande hauteur.

Le projet d'agglomération de Bâle de 4ème génération doit être déposé à Berne fin 2020.

Le projet « Trois Pays à vélo »

Le projet « Trois pays à vélo / Dreiland Radreiseregion » accompagné par l'ETB a pour objectif de promouvoir le cyclotourisme au sein de l'agglomération trinationale de Bâle et du Sundgau et de créer une nouvelle destination cyclotouristique. Il permettra d'actualiser le balisage de 23 itinéraires cyclables répartis entre les trois pays, dont

3 itinéraires transfrontaliers, de sensibiliser les acteurs du tourisme aux besoins des cyclotouristes et de mettre en place des outils de communication (carte cyclable, site internet etc..). Ce projet trinational, auquel Saint-Louis Agglomération participe, a obtenu le soutien du fonds européen INTERREG V - Rhin Supérieur. L'inauguration des itinéraires cyclables est prévue pour le printemps 2020.



Source : ETB

Projet « 3Land »

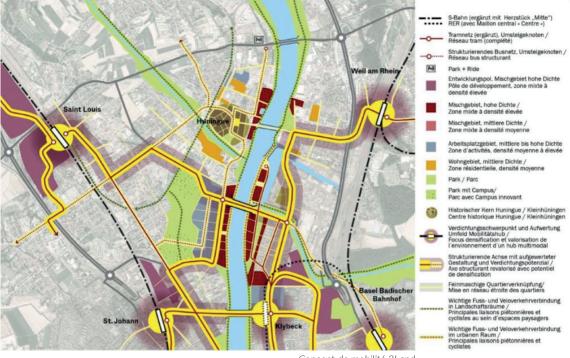
Les villes voisines de Bâle, Weil-am-Rhein, Huningue et Saint-Louis, coopèrent depuis 2009 pour aménager un quartier transfrontalier le long des rives du Rhin, entre le pont bâlois Dreirosenbrücke et le pont du Palmrain. Le périmètre du projet s'étend sur des secteurs industriels et portuaires en cours de reconversion. Un Master Plan a été défini en 2015 et a montré l'ampleur du potentiel d'aménagement de ce site (80 ha de foncier mobilisable) permettant de créer des logements et des emplois pour environ 20 000 personnes.

Pour obtenir un cadre de vie de qualité, les partenaires du projet poursuivent une stratégie globale des transports priorisant la mobilité douce et les transports en commun afin de limiter la progression du transport individuel motorisé. En 2017, une étude a été menée pour définir comment ce futur quartier pourrait être desservi par les différents moyens de transport.

Ainsi un nouveau pont sur le Rhin reliant Huningue et Bâle constitue l'élément central du concept de mobilité du futur quartier 3Land. Dédié aux transports en commun (tram et bus) et à la mobilité douce (piétonne et cycliste) il permettrait une desserte optimale des zones à aménager et des nouveaux espaces publics. D'autres infrastructures, telles que des parking relais, services de location de vélo associés à des plates-formes intermodales viennent compléter le concept de mobilité. En 2018, les partenaires du 3Land ont préparé un appel d'offres pour obtenir une évaluation socio-économique du pont et des infrastructures de transport associées.

Un catalogue de critères validés au niveau des trois pays visant à promouvoir la qualité du bâti et des espaces verts des futurs projets a été développé en 2018.

Parallèlement, les partenaires du 3Land ont réalisé une étude pour l'aménagement des espaces libres afin d'identifier les espaces publics urbains, paysagers et naturels à conserver, valoriser ou créer.



L'IBA Basel

L'IBA Basel est un processus de développement urbain mené pendant dix ans au sein de l'agglomération trinationale de Bâle. Son but est d'encourager le développement de projets-pilotes à l'échelle régionale et locale. Fidèle à son slogan « audelà des frontières, ensemble ». l'IBA Basel soutient la réalisation de projets d'excellence qui développent le potentiel transfrontalier de la région et qui contribuent à améliorer durablement son cadre de vie ainsi que son attractivité touristique et économique. L'IBA Basel se terminera à l'été 2020 avec une présentation finale.

Grâce aux recommandations émises par le Comité scientifique, les projets se développent et sont accompagnés étroitement par le bureau IBA jusqu'à la nomination et l'obtention du label.

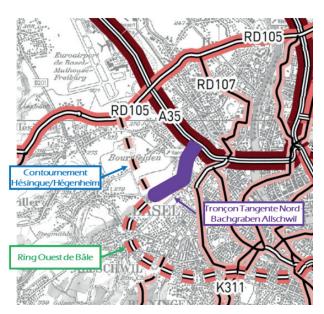
En 2018, l'équipe IBA s'est concentrée en priorité sur l'accompagnement de 18 projets nominés afin d'aboutir à des réalisations concrètes en 2020 et d'obtenir la labellisation. La préparation du processus de labélisation a également mobilisé l'équipe IBA et les porteurs de projet en fin d'année. En parallèle, les premières réflexions ont été menées avec les partenaires de l'IBA Basel afin de définir les attentes et les différents formats à envisager pour l'exposition finale prévue entre juin et septembre 2020. Suite à ces travaux préparatoires, un concept a été finalisé pour définir les différentes manifestations de l'exposition finale.



Contournement Hésingue-Hégenheim et le raccordement Allschwil-Bachgraben à l'autoroute

Une étude pour la définition du programme du projet de contournement de Hésingue-Hégenheim a été menée en 2017. Cette infrastructure doit permettre de délester les traversées de ces localités qui connaissent un trafic de transit très important et problématique (saturation, sécurité routière et qualité urbaine). Elle doit également être associée à un projet de développement urbain et économique ambitieux, avec la création de plusieurs zones d'activités le long de l'axe nouvellement créé.

Une convention de coopération transfrontalière a été signée afin d'assurer l'articulation entre ce projet et le projet de Zubringer Bachgraben côté suisse, qui consiste en la réalisation d'une voie pour permettre la desserte du secteur de développement du Bachgraben depuis l'autoroute et, à plus long terme, celle de la partie ouest de l'agglomération bâloise.



En 2018, le programme du contournement de Hésingue/Hégenheim a été finalisé et SLA a exprimé son avis sur 3 variantes présentées par le Canton de Bâle-Campagne pour le raccordement Allschwil-Bachgraben.

En 2019, le Canton de Bâle-Campagne choisira la variante retenue. La mise en œuvre coordonnée des deux projets pourra alors être entreprise.

PÔLE DE L'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE, DE LA PROXIMITÉ ET DE LA COHÉSION SOCIALE

e Pôle de l'Équilibre du Territoire, de la Proximité et de la Cohésion Sociale assure la mise en œuvre des projets territoriaux sur le territoire de Sierentz et de Folgensbourg, et exerce des compétences communautaires obligatoires en matière d'équilibre social de l'habitat, de politique de la ville et d'accueil des gens du voyage.

DIRECTION DE LA MUTUALISATION, DE L'ÉQUILIBRE — DU TERRITOIRE ET DE LA PROXIMITÉ

PÔLE DE PROXIMITÉ DE SIERENTZ

SERVICE ANIMATION SECTEUR ENFANCE-JEUNESSE (3-17 ANS) En partenariat avec la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace (FDFC)

MISSIONS

- Mettre en œuvre la convention pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) intercommunal sur le secteur du Sundgau pour les 3-11 ans pendant les périodes de vacances scolaires
- Mettre en œuvre la convention pour les actions enfance-jeunesse en complément des communes des secteurs du Sundgau et de Sierentz pour les 4-17 ans sur les temps extra-scolaires

EFFECTIFS

- 1 agent
- 1 animateur du secteur enfance-jeunesse mis à disposition par la FDFC
- 1 équipe d'animation mise à disposition par la FDFC pour l'ALSH intercommunal du Sundgau

RAPPEL

L'animation enfance-jeunesse est une compétence territorialisée de Saint-Louis Agglomération exercée sur une partie du territoire, dans les secteurs du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau, où elle était déjà assurée par les deux anciennes Communautés de Communes.

Animations enfance-jeunesse

— EN CHIFFRES -

712

enfants et jeunes de 4 à 17 ans accueillis 48,5% de garçons et 51,5% de filles

1 400

inscriptions

5 973

journées enfants réalisées

70

animateurs/intervenants pour 2 séjours avec hébergement, 2 semaines de sorties ski/snowboard, 4 sorties jeunes, 147 stages « Anim'été »

90 650

€ de soutien financier de SLA à travers la convention enfancejeunesse





ALSH intercommunal

EN CHIFFRES

30

places

48

jours d'ouverture

122

enfants accueillis 46% de filles et 54% de garçons

1 205

journées enfants réalisées

83,6

% de taux d'occupation

60 269,04

€ de soutien financier de SLA à travers la convention ALS



Les actions

Les sorties socioculturelles et sportives pour les 8 - 17 ans

Sorties sur quatre ou cinq jours pendant les vacances scolaires d'hiver et les grandes vacances sur les thématiques culturelles et sportives : sorties neige au Markstein (8-17 ans), sorties jeunes « 4 EN 1» (12-17 ans) sur les thématiques eau, montagne, loisir et culturelle.

Les séjours avec hébergement pour les 8 - 17 ans

Permettre aux jeunes un autre mode d'animation collective, « la colo » : séjour d'une semaine en Autriche sur la thématique de la glisse (8-17 ans), séjour jeunes en camping dans les Vosges (12-17 ans).

Les Animations délocalisées « Anim'Eté » pour les 4 - 17 ans

Faire découvrir les pratiques sportives et culturelles du territoire à un maximum d'enfants, à un coût avantageux, sur la période des grandes vacances scolaires : stages de 1 h à 7 h par jour sur 1 ou plusieurs jours.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) intercommunal dans le Sundgau pour les 3 - 11 ans :

Organiser et gérer un ALSH sur le secteur du Sundgau avec 10 semaines d'ouverture sur la période des vacances scolaires.

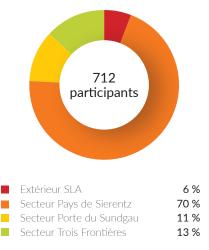
Les objectifs

Ces actions répondent à des objectifs généraux communs en accord avec le projet éducatif des Foyers Clubs d'Alsace notamment :

- proposer des actions éducatives en évitant toute logique consumériste ;
- l'accessibilité au plus grand nombre grâce à des coûts avantageux ;
- répondre à l'attente et aux besoins des enfants et des jeunes ;
- répondre à l'attente des familles ;
- faire découvrir la potentialité de notre territoire proche et des environs.

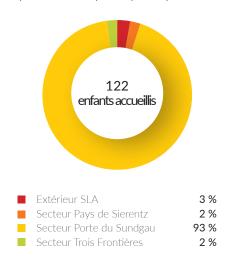
Actions enfance-jeunesse (4-17 ans) hors ALSH Sundgau

Répartition des participants par secteur



ALSH Intercommunal Sundgau (3-11 ans) situé à Ranspach-le-Bas

Répartition des participants par secteur



PÔLE DE PROXIMITÉ DE SIERENTZ

SERVICE MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE « LA CITADELLE »

MISSIONS

- Accès à la lecture, à la culture et aux sources documentaires
- Animations et spectacles

•

EFFECTIFS

- 5 agents
- 3 bénévoles
- 1 apprenti

4 structures avec des modes de fonctionnement différents

La médiathèque intercommunale intègre un réseau atypique de 3 bibliothèques et 1 médiathèque et propose une carte d'abonné commune ainsi qu'un catalogue en ligne commun, permettant des réservations en ligne.

Commune	Gestion	Personnel	Locaux	Cotisations
Koetzingue Bibliothèque	Associative	Bénévoles	Association S'Dorfhus	Pas de cotisation
Helfrantzkirch Bibliothèque	Municipale	Bénévoles	École primaire	Pas de cotisation
Landser Bibliothèque	Municipale	1 professionnel salarié (0.20 ETP) + bénévoles	Locaux dédiés indépendants	Cotisations alignées sur celles de la médiathèque
Sierentz Médiathèque	Intercommunale SLA	5 professionnels salariés (4.3 ETP) + bénévoles	Bâtiment dédié	15 € (8 € réduit) Cotisations votées par SLA

Le rapport portera sur l'ensemble du réseau en comparaison avec la médiathèque située à Sierentz, grâce au catalogue commun qui permet d'établir des statistiques communes.

EN CHIFFRES

3 175

abonnés dans tout le réseau biblio/ médiathèque, dont 143 groupes

2 343

abonnés à Sierentz

21 271

documents tous supports confondus, dont 15 500 à Sierentz

3868

acquisitions

1942

éliminations à Sierentz

71 007

prêts, dont 59 680 à Sierentz

200 000

manipulations d'ouvrages par le personnel

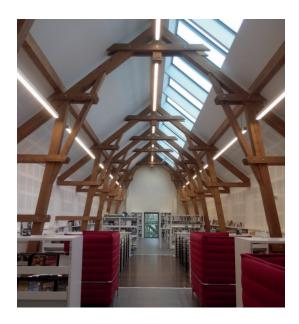
12 500

personnes ont fréquenté le réseau

Un nombre d'abonnés en voie de stabilisation

En 2018, le réseau des biblio/médiathèques, c'est 3 175 abonnés (dont 2 343 à Sierentz) dont 143 groupes.

Même s'il est toujours important, le nombre d'abonnés va se stabiliser dans les prochaines années ; ce qui signifie que la médiathèque a maintenant atteint un nombre constant d'abonnés réguliers et va tendre doucement vers un constat national : moins d'abonnés, mais plus de prêts par « fréquentant ».



Un réel attrait de la part des usagers pour la documentation

Nombre de documents

36 770 (dont 15 500 à Sierentz), tous supports confondus, y compris jeux de société et vidéos.

Cette année, la médiathèque a procédé aux premières éliminations ; de plus, la quasi totalité des ouvrages empruntés à la Médiathèque Départementale pour l'ouverture en 2015 ont été restitués. La médiathèque doit cependant étoffer ses fonds, les demandes des usagers étant de plus en plus nombreuses.

Éliminations

3 868 (dont 1 942 à la médiathèque).

Nombre de prêts

71 007 (dont 59 680 à Sierentz).

Les ouvrages sont manipulés au moins 3 fois par le personnel : au moment du prêt, du retour et du rangement sur les rayonnages soit près de 200.000 manipulations /an. À titre d'exemple, cela équivaudrait au travail de 3 personnes à temps complet.

Top 10 des communes qui fréquentent nos bibliothèques

DANS LE RÉSEAU

- 1. Sierentz
- 2. Landser
- 3. Helfrantzkirch
- 4. Uffheim
- 5. Dietwiller
- 6. Schlierbach
- 7. Kœtzingue
- 8. Rantzwiller
- 9. Waltenheim
- 10. Kappelen

À SIERENTZ

- 1. Sierentz
- 2. Uffheim
- 3. Waltenheim
- 4. Schlierbach
- 5. Rantzwiller
- 6. Magstatt/Bas
- 7. Bartenheim
- 8. Geispitzen + Wahlbach
- 9. Kappelen
- 10. Koetzingue

Cetop 10 montre bien l'importance du réseau ; la population se rend en général dans la bibliothèque la plus proche de son domicile, sauf pour Sierentz qui attire par son offre multiservice.

Plus de 12.500 personnes se sont rendues dans le réseau (dont 9955 à Sierentz, 1441 à Landser, 717 à Helfrantzkirch et 390 à Koetzingue).

Ces chiffres sont en augmentation constante dans l'ensemble du réseau grâce entre autres, au catalogue commun et aux réservations en ligne.

La médiathèque, lieu de culture et de rencontres

Les animations pour tous les publics, avec 18 soirées (contes, spectacles, conférences, ateliers divers...) et le lancement des après-midi et soirées « Jeux de société », ainsi que l'installation de la console WiiU, ont attiré un public nombreux et varié.

Les Animations RAM remportent également un vif succès, ainsi que les cycles de conférences autour de la permaculture et de la biodiversité en général (accueils de classes et de groupes...).

La médiathèque a accueilli 12 expositions.

Des horaires d'ouverture étendus

La médiathèque est ouverte 25 h/semaine (moyenne nationale 19h/semaine, basée sur le bassin de vie de la commune d'implantation et le nombre de personnel équivalent).

FAIT MARQUANT

Données budgétaires

Achat de documents (tous supports confondus): 32 000 €

Animations: 6 500 €

PÔLE DE PROXIMITÉ DE SIERENTZ

SERVICE PROMOTION DE L'ALSACIEN

MISSIONS

- Élaboration d'une politique linguistique globale (sensibiliser, déclencher, transmettre, accompagner)
- Interventions pédagogiques auprès des Relais Assistantes Maternelles (RAM). crèches, écoles maternelles, accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires, périéducatifs (TAP/PEDT)
- Actions de formation, de conseil. d'accompagnement et d'équipement auprès de bénévoles et de professionnels
- Développement du service et des partenariats institutionnels avec l'Éducation Nationale, la Région, le Département, des institutions, des associations
- Organisation de conférences, spectacles, réunions, rencontres
- Communication et ravonnement

FAIT MARQUANT

Un trophée pour Saint-Louis Agglomération

2018, Saint-Louis Agglomération remporté le trophée de la langue régionale « A Friejohrschwalmala », décerné par l'Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle, à l'occasion de la cérémonie d'inauguration du « Friejohr fer unseri Sproch » à Mulhouse.

Ce trophée vient récompenser Saint-Louis Agglomération pour son action et son engagement pour la promotion de l'Alsacien.

EFFECTIFS

- 1 seul agent entre septembre et décembre

EN CHIFFRES -

143

séances en école

34

séances en RAM et crèches

58

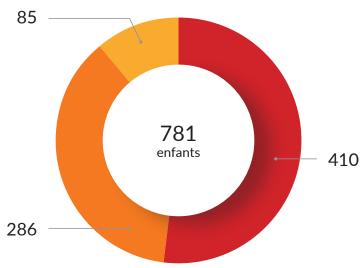
séances en accueil de loisirs périscolaires et extrascolaires, périéducatifs

stages et 1 sortie dans le cadre des « Anim'été »

sorties en partenariat avec des périscolaires

Toutes ces interventions ont été menées directement par le service en dehors des actions bénévoles et associatives.





Répartition territorialisée des interventions

dans les Relais Assistantes Maternelles, crèches, écoles maternelles, accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires, périéducatifs

Secteur Trois Frontières
Secteur Porte du Sundgau
Secteur Pays de Sierentz

52 % 37 % 11 %

Budget

Dépenses de fonctionnement : 73 603 €
Dépenses d'investissement : 1 429 €

L'événementiel : les spectacles

Kinderfriejohr fer unseri Sproch (KIFRI)

3 manifestations en mai et juin 2018 réparties dans les trois secteurs des anciennes collectivités : 3 Frontières, Pays de Sierentz et Porte du Sundgau (304 enfants).

Tékitoua* (85 enfants) et **liawer Wihnàchtsmànn*** (70 enfants) à Rosenau.

*spectacles organisés en partenariat avec la bibliothèque La Fontaine de Rosenau



Les animations et sorties

- Sortie Ecomusée (12 enfants)
- « Stimme » (the Voice Kids) (9 enfants)
- Initiation au Théâtre Alsacien (7enfants)
- Tournage « kumm mit » : traduction et accompagnement pour le tournage sur les métiers d'art de la CITE DANZAS de Saint-Louis
- Suivi et formation des bénévoles



PÔLE DE PROXIMITÉ DE SIERENTZ

SERVICE PARENTS RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

MISSIONS

- Informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil (individuels et collectifs) existants
- Délivrer une information générale en matière de droit du travail et orienter les parents et assistantes maternelles vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques
- Informer les professionnels de l'accueil individuel des jeunes enfants quant aux conditions d'accès et d'exercice de ces métiers
- Informer les assistantes maternelles sur les différentes aides auxquelles elles peuvent prétendre
- Informer les futurs professionnels sur l'ensemble des métiers de la petite enfance
- Constituer un lieu d'échanges et de rencontres ouvert aux parents, aux professionnels de la petite enfance et aux enfants (temps collectifs, conférences, manifestations festives, etc.)
- Contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles et gardes à domicile (groupes d'échanges entre professionnels, etc.)

EFFECTIFS

- 2 agents RAM à Huningue
- 1 agent RAM à Hagenthalle-Bas
- 2 agents RAM à Sierentz

EN CHIFFRES —

395

assistantes maternelles sur le territoire (-7% par rapport à 2017)

2398

contacts (parents, assistants maternels, gardes à domiciles, partenaires, etc.)

2016-2019

période d'agrément RAM Huningue

2016-2019

période d'agrément RAM Hagenthal-le-Bas

2015-2018

période d'agrément RAM Sierentz

Des activités pour favoriser l'échange entre assistantes maternelles et la sociabilisation des enfants

Les animations peuvent avoir lieu au RAM ou être délocalisées à travers des partenariats avec d'autres structures (multi-accueils, LAEP, médiathèque, etc.). Certaines activités en soirée sont destinées exclusivement aux assistantes maternelles (sans leurs enfants) et peuvent être communes aux 3 RAM.

Les objectifs des activités proposées sont multiples : rompre l'isolement des assistantes maternelles, leur permettre d'échanger avec d'autres professionnels de la petite enfance et favoriser la sociabilisation des enfants.

Exemple d'animations en 2018: Psychomotricité, Éveil musical, Animations en alsacien, Ateliers Montessori, Relaxation, Bébé signe, Ombres chinoises, Contes rendus, Ateliers cuisine, etc.

FAIT MARQUANT

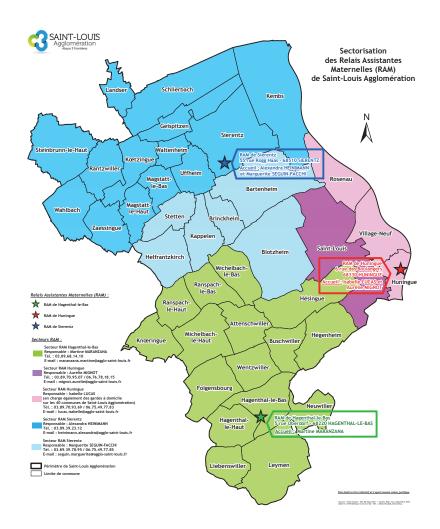
DEPUIS LE **1**^{ER} JANVIER **2018**, UN NOUVEAU DÉCOUPAGE SECTORIEL PLUS COHÉRENT

Une réorganisation du service a été opérée avec une nouvelle sectorisation des RAM. Ce nouveau découpage (voir la carte ci-contre) permet une meilleure répartition de la charge de travail pour les animatrices.

Du fait de la nouvelle sectorisation, il y a désormais 2 animatrices aux RAM de Huningue (3 auparavant) et Sierentz (1 auparavant) et 1 animatrice au RAM de Hagenthal-le-Bas.

Un logiciel commun est utilisé par les 5 animatrices, en full web, pour assurer la continuité du service en cas d'absence (listes des assistantes maternelles, rapports, statistiques...).

Le RAM de Sierentz a déménagé du 57 au 55 rue Rogg Haas.



De nouveaux supports de communication et des actions d'information sur le métier d'assistante maternelle

Journal du RAM

Diffusion d'un journal d'information semestriel de 12 pages pour les assistantes maternelles du territoire intitulé « Bulle d'air ».

Kit 1er rendez-vous

Un « kit de 1^{er} rendez-vous » a été élaboré dans lequel figurent toutes les informations utiles à remettre aux parents (liste des interlocuteurs à connaître, liste des établissements petite enfance sur SLA, etc.) et constamment remis à jour.

Participation à Trinat'emploi

Les trois RAM ont participé le 5 mars à Trinat'emploi organisé par SLA et qui s'est tenu au Forum de Saint-Louis.

PÔLE DE PROXIMITÉ DE FOLGENSBOURG

SERVICE MAISON DE SANTÉ

MISSIONS

• Saint-Louis Agglomération est propriétaire de la Maison de Folgensbourg. Ce bâtiment abrite les bureaux du pôle de proximité ainsi que des cabinets loués à des professionnels de santé qui y exercent leur activité.

FAIT MARQUANT

LA MAISON DE SANTÉ ATTIRE DE **NOUVEAUX PROFESSIONNELS**

Courant 2018, une 4^{ème} kinésithérapeute a rejoint le cabinet de kiné en septembre et une 3ème orthophoniste s'est installée au sein de la maison de santé.

EFFECTIFS

Professionnels de santé présents au 31 décembre 2018:

- 1 ostéopathe
- 1 infirmière
- 1 centre de santé avec 1 médecin généraliste
- La Ligue contre le cancer (1 coordinatrice, 1 psychologue et différents intervenants pour des activités adaptées aux malades)
- 3 orthophonistes
- 4 kinésithérapeutes



Le pôle de proximité de Folgensbourg dispose d'une banque de matériel et de 4 minibus mis à disposition des communes membres et associations ayant leur siège sur SLA. Un règlement fixant les modalités de mise à disposition du matériel a été élaboré et approuvé par le Conseil communautaire le 19 décembre 2018.



PÔLES DE PROXIMITÉ

SERVICE PETITE ENFANCE

MISSIONS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Saint-Louis Agglomération gère 4 structures Petite Enfance.

• 2 en régie :

- le multi-accueil « Les Loustics » (30 places) situé à Ranspach-le-Bas ;
- le multi-accueil « Tom Pouce » (30 places) situé à Hagenthal-le-Bas.
- 2 en délégation de service public à l'Association « Les 3 Cygnes » (2017/2020) :
- le multi-accueil « Les 3 Cygnes » (45 places) situé à Landser ;
- le multi-accueil « Les Lucioles » (36 places) situé à Sierentz.

SLA apporte un soutien financier à l'Association par le biais du versement d'une subvention d'exploitation annuelle et assure la maintenance et l'entretien des locaux.

EFFECTIFS

- Tom Pouce : 19 agents
- Les Loustics : 16 agents





LES STRUCTURES EN RÉGIE : LES LOUSTICS ET TOM POUCE

EN CHIFFRES —

224

jours d'ouverture sur l'année 2018

19 225

€ TTC d'investissement pour les deux structures, dont 5 607 € d'aides à percevoir de la CAF

Les formations du personnel

- Moyens de prévention incendie et manipulation des extincteurs
- Exercice d'évacuation en présence des enfants
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Le langage signé pour les tout-petits

Éléments statistiques et budgétaires

	Tom Pouce	Les Loustics
Nombre d'enfants accueillis	110	78
Nombre de familles concernées	97	66
Pourcentage de familles ayant des revenus supérieurs au plafond mensuel (4 874,62 €)	73,20 %	77,27 %
Pourcentage de familles résidant sur le périmètre de Saint-Louis Agglomération	94,84 %	87,88 %
Taux d'occupation réel	74,35 %	76,57 %
Taux de facturation (heures facturées/heures réalisées)	108,64 %	108,08%
Prestation de service CAF versée	162 614,19 €	156 765,42 €
Contribution Saint-Louis Agglomération avant CEJ	688 326,35 €	595 965,23 €
Participations des familles	134 108,49 €	143 950,39 €

FAITS MARQUANTS

EN 2018 LES LOUSTICS ONT FÊTÉ LEURS 10 ANS!

En juin, le multi-accueil a organisé une soirée festive pour célébrer sa 1^{ère} décennie d'existence « **10** ans, ça se fête! », mais tout au long de l'année de nombreuses autres activités ont été proposées dont :

- une visite de la caserne des pompiers de Ranspach-le-Bas pour les plus grands,
- un petit déjeuner trimestriel des parents (échanges entre professionnels et parents en présence des enfants autour des questions sur le développement, comportement de l'enfant),
- des ateliers parents/enfants tout au long de l'année (bricolage, pâtisserie, jeux, psychomotricité...).

TOM POUCE : UNE ANNÉE CONSACRÉE À LA MUSIQUE, À LA NATURE ET À LA RENCONTRE AVEC LES PARENTS

Les enfants ont pu bénéficier d'une séance mensuelle d'éveil musical, en lien avec le Relais Assistantes Maternelles, d'une sortie à la Petite Camargue Alsacienne et de la traditionnelle kermesse en juin.

Par ailleurs, le **Café des parents** (rencontre entre parents et un ou deux professionnels pour discuter de manière conviviale autour d'une thématique) a été organisé de manière régulière.

LES STRUCTURES EN DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC : LES TROIS CYGNES ET LES LUCIOLES

EN CHIFFRES -

19 175

€ d'investissement pour des travaux de peinture et d'aménagement de stores et placards dans les bâtiments, dont 5 592,71 € d'aides à percevoir de la CAF

Les formations du personnel

- Relations parents/professionnels au quotidien
- La pédagogie par la nature
- Accueillir l'enfant différent

Éléments statistiques et budgétaires

	Les Trois Cygnes	Les Lucioles
Nombre d'enfants accueillis	124	115
Nombre de familles concernées	111	106
Participations des familles versées à l'association*	188 832,63 €	166 805,05 €
Pourcentage de familles ayant des revenus supérieurs au plafond	55,86 %	72,65 %
Pourcentage de familles résidant sur le périmètre de SLA	90 %	98 %
Taux d'occupation réel	70,57 %	74,59 %
Taux de facturation (heures effectuées/heures de présence)	108,79 %	109,79 %
Subvention d'exploitation versée par Saint-Louis Agglomération	262 865 €	206 981 €
Prestation de service CAF versée à l'association*	244 560 €	206 980 €

^{*} Association « Espace Enfance Les 3 Cygnes »

FAITS MARQUANTS

LES LUCIOLES : APPRENDRE À BIEN SE NOURRIR ET À CUISINER « MAISON »

- Visites à la médiathèque de Sierentz,
- Ateliers culinaires tout au long de l'année en privilégiant le « fait maison » (compote, pâtisseries, purées...)
- Éveil musical et présentation de divers instruments, avec Dominique, musicienne bénévole une fois par mois.

LES 3 CYGNES : LES TALENTS DES PARENTS AU SERVICE DES TOUT PETITS

- Visite de Véronique UEBERSCHLAG, animatrice de la **Promotion de la Langue Alsacienne** pour une 1^{ère} initiation des tout-petits
- Collecte biannuelle en faveur de l'association « les Bébés du Cœur » de Saint -Louis (février et octobre)
- Éveil musical et présentation de divers instruments, avec Dominique, musicienne bénévole une fois par mois
- Ateliers parents: un parent vient animer une activité de son choix (cuisine, danse, djembé...) au sein du groupe d'enfants en présence des professionnelles.

DIRECTION DE LA COHESION SOCIALE

MISSIONS

Équilibre social de l'habitat :

- Réalisation et suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Politique du logement d'intérêt communautaire
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire
- Actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

Politique de la ville :

- Diagnostic, définition des orientations du contrat de ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programme d'actions définis dans le contrat de ville

Accueil des gens du voyage :

• Aménagement, entretien et gestion administrative des aires permanentes

EFFECTIFS

2 agents

EN CHIFFRES

4

permanences d'information sur le logement par mois

550

ménages renseignés, dont 123 reçus lors des permanences

10

primes de 500 € accordées pour les propriétaires modestes réalisant des travaux de rénovation énergétique

14 403

€ attribués à 8 copropriétés pour la réalisation d'études et une AMO préalables au lancement de travaux de réhabilitation énergétique

185 600

€ accordés à 6 opérations menées par des bailleurs sociaux permettant la création de 94 logements sociaux

6 436 431

€ de prêts garantis pour 5 opérations soit 166 logements sociaux

10

actions de Contrat de ville financées pour environ 1 500 bénéficiaires

SERVICE HABITAT

Engagement de la révision du PLH

• La révision du Programme Local de l'Habitat (PLH), adopté par l'ex CA3F en décembre 2016, a été engagée afin de faire bénéficier aux 40 communes de SLA des dispositifs communautaires existants en matière d'habitat : information, accompagnement ingénierie ou financements (subventions, garanties d'emprunt...).

Dans l'attente de l'adoption du nouveau PLH, les dispositifs en cours sont maintenus et progressivement étendus à toutes les communes.

Le diagnostic, présenté aux Personnes Publiques Associées le 20 septembre, a été validé par le Bureau de SLA le 9 octobre 2018.

Le document d'orientations a ensuite été mis en chantier. Trois ateliers thématiques ont été organisés en novembre pour échanger sur les orientations concernant :

- le développement d'une offre de logements abordable dans le parc privé ;
- les interventions sur le parc de logements existants
- le soutien au logement social.

Un séminaire avec les communes de SLA, organisé le 11 décembre, a permis de faire la synthèse des axes à privilégier.

Le service Habitat édite, avec le concours de la Direction de la Communication, un **journal de bord** qui permet aux partenaires associés à la démarche de suivre l'avancement des études. 2 numéros sont sortis en 2018.



• En complément, Saint-Louis Agglomération a poursuivi ses réflexions en vue de la définition d'une politique d'attribution des logements sociaux. La Conférence Intercommunale du Logement (CIL) a été installée le 4 décembre. Coprésidée par le Président de SLA et le Préfet, cette instance collégiale est chargée de la définition et de la mise en œuvre des dispositifs relatifs à la demande et à l'attribution des logements dans le parc public. Un groupe de travail, émanant de la CIL, a été mis en place dans la foulée pour proposer des orientations en matière d'attribution.



Installation du CIL

• Notre collectivité a également participé à la mise en place du Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux 68 » dédié à la lutte contre la précarité énergétique des logements contre et l'habitat indigne, dégradé non décent. Ce



dispositif permet de mobiliser des aides techniques et financières pour inciter et aider les propriétaires modestes à réaliser des travaux de rénovation thermique. • Dans la poursuite des actions engagées en 2017 pour remobiliser le parc de logements vacants, Saint-Louis Agglomération a réalisé, avec le concours de l'ADIL, ACTILOG et IMEOS, un support de communication sur les dispositifs d'aides incitatifs à la remise sur le marché de logements vacants.

Saint-Louis Agglomération a également participé à la rédaction d'un guide pratique sur les stratégies et méthodes pour sortir de la vacance, édité en décembre par le réseau national des collectivités mobilisées contre le logement vacant.

• De plus, le Service Habitat a accompagné, à leur demande, certaines communes dans la mise en œuvre de leur projet ou démarche « habitat ». Ainsi, les communes dites SRU* ont été sensibilisées et conseillées sur les outils d'urbanisme concourant à la mise en œuvre des principes de mixité sociale.

Saint-Louis Agglomération est également partie prenante du **Contrat de Mixité Sociale (CMS)** de Village-Neuf, signé le 2 octobre. Ce document identifie les leviers en matière de foncier, d'urbanisme, de mobilisation du parc privé à des fins sociales, de

politique d'attribution et de financement, que les différents partenaires du CMS entendent actionner pour développer le parc de logements sociaux de la commune.

- Saint-Louis Agglomération a, par ailleurs, coorganisé avec l'AREAL, une conférence territoriale sur le logement social. Inscrite dans un cycle de réunions menées à l'échelle des 5 principaux EPCI d'Alsace, la conférence qui s'est tenue le 29 mars à Saint-Louis a permis de faire un état des lieux du logement social dans le secteur des Trois Frontières, de présenter la politique de SLA en matière d'habitat social et d'échanger sur les enjeux et impacts du nouveau cadre réglementaire issu de la loi ELAN. Après une motion communautaire prise en octobre 2017, l'objectif visé consistait à faire remonter des propositions pour nourrir le débat parlementaire sur l'avenir du modèle de logement social à la française.
- * c'est-à-dire les communes de plus de 3 500 habitants soumises à l'obligation de disposer d'au moins 20% de logements sociaux dans leur parc de résidences principales.

SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE

Consolidation des moyens en faveur de l'amélioration des conditions de vie dans le quartier de la gare

La politique de la ville est une politique publique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les guartiers défavorisés et leurs habitants.

Un seul quartier de l'Agglomération, le quartier de la gare à Saint-Louis, est concerné.

Il fait l'objet d'un contrat de ville, conclu pour la période 2015-2022, qui définit comme priorités :

- l'aménagement urbain du quartier :
- l'optimisation des parcours d'insertion et d'emploi ;
- le renforcement de la dimension éducative :
- l'accès au(x) droit(s) et aux services ;
- la sécurité et la prévention de la délinquance.

Des moyens financiers spécifiques sont affectés aux projets qui contribuent à l'atteinte de ces objectifs. À ce titre, Saint-Louis Agglomération a alloué 36 838 € à 11 projets.

Les services communautaires ont, par ailleurs, continué à accompagner la Ville de Saint-Louis pour élaborer le projet de renouvellement urbain du quartier. Sont notamment prévus la rénovation du conservatoire de musique et de danse et la création d'une maison de quartier.

SERVICE GENS DU VOYAGE

Exercice en direct de la gestion des aires d'accueil permanentes

Après une année 2017 transitoire, durant laquelle les Villes de Saint-Louis et de Huningue ont assuré, pour le compte de SLA, la gestion et l'entretien de l'aire d'accueil des gens du voyage située sur leur ban communal, notre EPCI s'est doté en 2018 d'un service et de moyens lui permettant de gérer en direct les 2 aires existantes. À cet effet, un agent de la Ville de Saint-Louis a rejoint, le 1^{er} janvier, les effectifs communautaires en tant que gestionnaire de l'aire de Saint-Louis historiquement gérée en régie.

La société VAGO s'est, quant à elle, vu confier la gestion de l'aire de Huningue, dans le cadre d'un groupement de commande avec les Communautés de Communes de Thann – Cernay (pour l'aire de Cernay) et du Centre Haut-Rhin (pour l'aire d'Ensisheim).

Pour faciliter cette prise de compétence communautaire, le service des gens du voyage a organisé le 24 juin une formation d'une journée à l'attention des agents de SLA directement concernés par un contact avec le public des gens du voyage. 18 personnes y ont participé.



Formation interne « Accueil des gens du voyage »

PÔLE DE LA COMMUNICATION ET DU NUMÉRIQUE

e Pôle de la Communication et du Numérique appuie les responsables des autres Directions et Services pour diffuser, faire connaître, valoriser le territoire, les compétences et les actions de Saint-Louis Agglomération. Il assure également le pilotage du Système d'Information Numérique (SIG), coordonne la diffusion des outils collaboratifs, veille à leur bon fonctionnement et supervise le déploiement du Très Haut Débit (THD) sur les 40 communes du territoire.

DIRECTION DE LA COMMUNICATION, DES -RELATIONS PUBLIQUES ET DES ARCHIVES

SERVICE COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

MISSIONS

- Assurer une information exhaustive des habitants de Saint-Louis Agglomération sur tous les aspects des politiques publiques menées par la collectivité
- Mettre en place et alimenter des supports de communication interne à destination de l'ensemble des agents de SLA
- Assister les autres Services et Directions dans l'organisation d'évènements de tout ordre
- Assurer la conservation et la communication des archives conformément à la législation en vigueur

EFFECTIFS

5 agents

— EN CHIFFRES *—*

2

éditions du magazine « Mieux ensemble »

3

éditions du journal interne « Le . Com1 »

100

visuels réalisés en interne (flyers, affiches, etc.)

2

vidéos

3

évènements d'envergure

100 000

utilisateurs du site internet de SLA et 300 000 pages vues

FAIT MARQUANT

Une nouvelle direction

La Direction de la Communication, des Relations Publiques et des Archives a été créée le 1^{er} mars 2018.

Définir les objectifs de communication externe et interne

La première étape de la mise en place de la nouvelle Direction de la Communication et des Relations Publiques a été d'effectuer un audit précis des méthodes et habitudes de travail existantes en matière de communication pour pouvoir établir une feuille de route pour l'année 2018.

L'équipe a ainsi rencontré tous les services de l'Agglomération afin d'avoir une meilleure connaissance de leurs missions, des actions et des besoins en matière de communication.

Cet audit a permis d'établir un diagnostic et de cerner les grands objectifs à atteindre à court et moyen terme, soit :

- faire connaître Saint-Louis Agglomération;
- valoriser l'intercommunalité et promouvoir le territoire :
- informer sur les services publics assurés par la collectivité ;
- intensifier la communication interne pour renforcer le sentiment d'appartenance.

Faire connaître SLA et diffuser une information adaptée sur les actions et services publics gérés par la collectivité

Magazine intercommunal « Mieux ensemble »

Il a été publié deux fois en 2018.

Le dossier du numéro 18 a été consacré à la stratégie de développement économique mise en place par Saint-Louis Agglomération

soutenir les entreprises existantes, de créer des emplois et de faire venir de la main-d'œuvre qualifiée.



Le numéro 19 présentait un dossier consacré à la mise en place du Très Haut Débit dans les 40 communes de l'Agglomération : objectifs, rôle des différents partenaires

publics privés, et calendrier travaux, des procédure suivre, avantages, etc.



Animation du site internet

L'animation du site a été intensifiée grâce, entre autres, à une implication active des directions et services de SLA. L'augmentation du nombre d'utilisateurs a été sensible à partir du mois de mai.

Signalétique bâtiments

En prévision de la mise en place d'une signalétique appropriée sur tous les bâtiments et infrastructures appartenant à SLA, un inventaire et des propositions appropriées pour chaque site ont été effectués en collaboration avec le Service du Patrimoine.

Réseau Distribus

La Direction de la Communication et des Relations Publiques a également été associée à la conception de l'habillage des nouveaux bus hybrides du réseau Distribus qui préfigure celui de tout le matériel roulant qui sera mis en service à court ou moyen terme.



Source: Graphibus



Évènements

La Direction de la Communication et des Relations Publiques a participé à l'organisation de nombreuses manifestations publiques, inaugurations et autres évènements (mise en place des bornes de recharge pour voitures électriques, fête du sport, etc.), en coordination et partenariat avec les Directions et Services concernés.

Rapport d'activité

La conception, l'harmonisation et la mise en page du rapport d'activité 2017 ont été coordonnées ou réalisées par la Direction de la Communication.

Supports audiovisuels

Afin de pouvoir disposer de supports audiovisuels permettant d'illustrer les missions et objectifs de cette toute nouvelle intercommunalité, un film a été réalisé, en version courte et longue.





Créations graphiques

L'ensemble des affiches, banderoles, flyers, prospectus, cartes d'invitation (dont la carte de vœux), programmes, guides d'utilisation, etc. ont été conçus en interne par la Direction de la Communication, soit plus de 100 supports différents.



Dépliant



Affiche



Roll-up



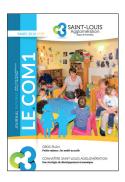
Carte d'invitation



Premiers jalons d'une communication interne intensifiée

Le. Com1

Le magazine interne a été édité trois fois en 2018. Les trois numéros comportaient chacun un dossier différent consacré à la petite enfance. Il a ainsi été possible de faire un portrait exhaustif de tous les aspects de cette mission de service public. L'audit mené par la direction auprès des services de SLA a établi que ce magazine interne était apprécié et lu par de nombreux agents.







Annuaire des services

Suite à la création de Saint-Louis Agglomération au 1er janvier 2017 et au regroupement des Communautés de communes du Pays de Sierentz, de la Porte du Sundgau et de la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières, ce nouvel annuaire permet aux agents et aux principaux partenaires externes de disposer d'un outil répertoriant tous les agents de la collectivité, leurs fonctions et leur localisation. La version finalisée de cet annuaire a été achevée en 2018 en prévision d'une distribution en 2019.

SERVICE ARCHIVES

MISSIONS

- Collecte, classement, conservation et communication des archives de Saint-Louis Agglomération pour des raisons juridiques, administratives et historiques;
- Conception d'un système d'archivage électronique (SAE);
- Accompagnement et sensibilisation des services aux problématiques de l'archivage à travers l'animation d'un réseau de référents archives

FAITS MARQUANTS

REGROUPEMENT DES ARCHIVES ET **NOUVEAUX LOCAUX**

- Les archives de l'ancienne Communauté de communes du Pays de Sierentz ont été déménagées.
- Lancement d'un projet d'aménagement d'un local archives au Palmrain d'une capacité de 333 ml.

INTÉGRATION, ACTUALISATION ET MODERNISATION DES PROCÉDURES

- Diagnostic des archives des syndicats d'eau et d'assainissement qui devront être reprises au 1^{er} janvier 2020.
- Actualisation des procédures de versement et de communication d'archives.
- Acquisition du logiciel de gestion des archives papier Mnesys.

EFFECTIFS

EN CHIFFRES -

18.3

mètres linéaires d'entrées

instrument de recherche produit

199,32

mètres linéaires d'éliminations réglementaires

17

communications internes effectuées

94

% de taux de respect des délais de recherche



DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION

SERVICE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

MISSIONS

- Participer à la définition stratégique du système d'information de la collectivité
- Coordonner la mise en œuvre et veiller au bon fonctionnement des outils collaboratifs
- Assurer l'information et la formation des utilisateurs (agents et élus)
- Proposer des orientations de développement en matière d'usages numériques

Le service Développement Numérique a été créé en fin d'année 2017 suite à la mise en place des nouveaux outils collaboratifs (Office 365).

Durant l'année 2018, le service Développement Numérique a eu pour mission d'analyser le fonctionnement des différents services pour proposer des améliorations organisationnelles en s'appuyant sur les fonctionnalités proposées par Office 365.

Le déploiement des nouveaux outils collaboratifs (Office 365) a permis aux différents services de Saint-Louis Agglomération d'améliorer leur organisation interne via la dématérialisation de nombreux documents, l'accessibilité aux informations en temps réel et de mieux partager les données.

EFFECTIFS

1 agent

EN CHIFFRES -

109

agents formés à Office 365

51

comptes créés sur Office 365

39

élus formés aux fonctionnalités des iPads

25

SharePoint créés

20

modes opératoires réalisés



ZOOM

Office 365 est un ensemble de services en ligne permettant de travailler en tout lieu (via une connexion internet) et en toute sécurité. De nombreuses fonctionnalités sont mises à la disposition des agents :

- Gestion de la messagerie et de l'agenda électronique, l'accès à l'annuaire numérique des agents et des élus ainsi qu'à la planification et l'organisation des tâches de travail (Outlook)
- Le stockage des données professionnelles et individuelles sur le cloud (OneDrive) et le partage des documents avec les partenaires externes
- La collaboration, le partage et l'échange de documents en interne et avec les autres services (SharePoint).

Cette transition numérique permet aux services de gagner en efficacité au quotidien et d'améliorer leurs processus internes grâce à l'intégration et à l'utilisation de ces outils.

SERVICE SIG ET CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

MISSIONS

- Création, intégration et mise à jour de la base de données géographiques
- Réponse aux besoins émanant des services de SLA ou des communes membres en matière d'information géographique, avec notamment la réalisation de cartes et la mise à disposition de données géographiques

EFFECTIFS • 2 agents

EN CHIFFRES -

116

demandes de travaux

220

utilisateurs du SIG-web

Les travaux cartographiques réalisés par le service SIG en 2018

Mise à jour et enrichissement de la base de données du SIG SLA

- Tenue à jour de thèmes déjà existants dans la base de données de SLA (cadastre, patrimoine foncier de SLA et de ses 40 communes membres, certains réseaux de compétence SLA, données métier SLA...)
- Enrichissement de l'offre de données SIG sur le territoire de SLA (intégration des nouveaux documents d'urbanisme...)

L'objectif étant d'offrir aux utilisateurs des données récentes et fiables.

Traitement des demandes spécifiques

En 2018, le service SIG et Connaissance du Territoire a traité **116 demandes de travaux au total** émanant notamment des services de SLA, de certaines de ses communes membres et de quelques structures externes, réparties comme suit :

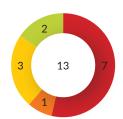
- **62** demandes d'éditions de plans spécifiques ayant abouti à la réalisation de 200 cartes (taille A4 à A0+, support papier ou format numérique) ;
- 18 demandes concernant l'évolution de la base de données du SIG SLA (création de nouvelles couches ou mise à jour de couches déjà existantes) ;
- 24 demandes de mise à disposition de données au profit de nos communes membres, de prestataires de SLA, de prestataires des communes membres et d'organismes divers (données cartographiques le plus souvent mises à disposition : cadastre, vues aériennes, documents d'urbanisme, réseau Distribus, réseaux gérés par SLA, réseaux d'assainissement, itinéraires cyclables, zones d'activités et réserves foncières) ;
- 12 demandes diverses.

Répartition des demandes de travaux spécifiques

Services SLA



Communes SLA



Organismes extérieurs



Édition de plans/États parcellaires
 Création/Mise à jour de données
 Mise à disposition de données
 Autre

Prestations spécifiques

Cartographie de la consommation foncière 2008/2017 (et de l'enveloppe urbaine 2008) La demande a été traitée sur demande et en collaboration avec la Direction de l'Aménagement du Territoire de Saint-Louis Agglomération. Elle intervient dans le cadre de la révision du SCOT par Saint-Louis Agglomération.

Définition des livrables standards pour rendu des réseaux « eau potable » et « assainissement » Cela a consisté à définir les standards de fichiers (format et structuration des fichiers) que les prestataires devront livrer à SLA à l'issue des futurs levers de réseaux eau et assainissement. L'objectif final étant de faciliter l'intégration des données réseaux dans le SIG de SLA.

La demande a été traitée sur demande et en collaboration avec la Direction de l'Assainissement et de l'Eau de Saint-Louis Agglomération. Elle intervient en prévision du transfert complet des compétences « assainissement » et « eau potable » à Saint-Louis Agglomération au 01/01/2020.

Évolutions relatives au SIG-web en 2018

Ouverture du SIG-web à l'ensemble des communes membres de Saint-Louis Agglomération

L'ex-CA3F proposait déjà l'outil SIG-web à ses 10 communes membres. Après le passage de CA3F en SLA en 2017, SLA a apporté des évolutions à l'infrastructure informatique, technique et logicielle de son SIG. Ainsi, l'outil SIG-web a pu être proposé par SLA à toutes ses 40 communes membres à partir de 2018.

Encadrement de l'utilisation du SIG-web

SLA a mis en place une charte d'utilisation visant au respect, par les utilisateurs du SIG-web, du cadre juridique existant en ce qui concerne les exploitations faites du SIG-web et la diffusion des documents qui en sont issus.

En 2018, cette charte a été signée par 39 communes membres de SLA (sur les 40 possibles) et 9 Pôles/Directions de SLA.

Nette augmentation du nombre d'utilisateurs du SIG-web

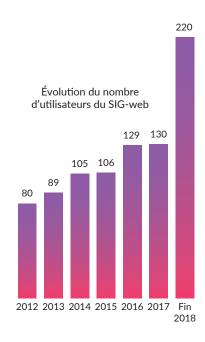
Fin 2018, après ouverture du SIG-web à l'ensemble de ses 40 communes membres de SLA, le SIG-web compte 220 utilisateurs :

- 51 agents communautaires;
- 165 agents communaux (ou élus des communes membres);
- 4 utilisateurs appartenant à des organismes externes (sous convention avec SLA).

Le nombre d'utilisateurs du SIG-web a considérablement augmenté en 2018 (en raison notamment, du passage de la CA3F en SLA).

Formation des utilisateurs du SIG-web de SLA

En 2018, 77 agents (communaux et communautaires) ont bénéficié de cette formation d'une ½ journée, dispensée par la société éditrice du logiciel du SIG-web.



PÔLE ENVIRONNEMENT, INFRASTRUCTURES, PATRIMOINE, TRANSPORTS URBAINS, SPORT

e Pôle Environnement, Infrastructures, Patrimoine, Transports Urbains, Sport assure des services d'intérêt communautaire tels que l'assainissement, la collecte des déchets ménagers, le plan Climat-Air-Énergie territorial, la gestion du patrimoine bâti et des équipements sportifs.

DIRECTION ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

MISSIONS

- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Eau potable

EFFECTIFS

12 agents

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Compétences territorialisées

		Territoire				
	Ex CA3F	Ex CC Pays de Sierentz	Ex CC Porte du Sundgau			
Collecte des eaux usées	OUI	NON	NON			
Transport et traitement des eaux usées	OUI	OUI	NON			
Élimination des boues produites	OUI	OUI	NON			
Contrôle des raccordements et installations privatives	OUI	NON	NON			

Les modes de gestion pratiques

	Ex CA3F	Ex CC Pays de Sierentz
Mode de gestion	Délégation de service public	Régie
Contrat	DSP conclue avec Veolia Eau – CGE pour la période du 01/01/2013 au 31/12/2024	Marché d'exploitation conclu avec Veolia Eau – CGE pour la période du 01/12/2016 au 30/11/2020

Chiffres clés et données techniques *Réseaux et équipements*

	Ex CA3F	Ex CC Pays de Sierentz
Nombre d'habitants desservis	55 400	16 000
Taux de desserte globale	99 %	98 %
Nombre de km de réseaux de transport	338	25
Déversoir d'orage	55	4
Station de pompage	57	5
Bassin d'orage	11	1
STEP (m³ par jour)	1 station d'épuration capacité 82 000 équivalents-habitants Boues activées sur support Débit : 26 240/TS à 52 480/TP	1 station d'épuration capacité 13 000 équivalents-habitants Boues activées Débit : 5 460/TS à 11 000/TP
Traitement des boues	Boues compostées et valorisées en agriculture	Boues séchées, compostées et valorisées en agriculture
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	115 sur 120 points possibles	90 sur 120 points possibles
Indice de connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux	120 points sur 120 points	90 sur 120 points possibles

Le fonctionnement des deux stations d'épuration

	STEP Village-Neuf	STEP Sierentz
Nombre de communes raccordées	18	16
Volume annuel traité (m³)	7 280 002	1 478 697
Tonnages de boues évacués (t)	833	418
Conformité réglementaire des performances épuratoires	OUI	OUI

Données financières

Les principaux investissements de l'année 2018 : 1 614 000 € TTC de travaux.

La tarification

Elle est fixée par l'assemblée délibérante de SLA pour la part collectivité et par le contrat de délégation pour la part de l'exploitant Veolia.

- Sur le territoire de l'ex CA3F, le prix de l'assainissement est de 2,13 €/m³ TTC y compris les redevances de l'Agence de l'eau et de Voies Navigables de France, au 01/01/2019.
- Sur le territoire de l'ex CC Pays de Sierentz, le coût du transport et du traitement des eaux usées est facturé à 0.70 €/m³ au consommateur.

SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

(ne concerne que les 10 communes de l'ex CA3F)

Compétences territorialisées

MISSIONS

- Diagnostic des installations existantes
- Contrôle de bon fonctionnement et entretien périodique
- Contrôle de conception-réalisation des installations neuves ou réhabilitées
- Étude de sol préalable à l'étude de conception d'une installation d'assainissement non collectif et préconisations sur le type de filières

EN CHIFFRES -

140

propriétés représentées

Redevances applicables

Type de contrôle	Montant
Contrôle de bon fonctionnement et entretien périodique	100 €/u
Contrôle de conception-réalisation des installations neuves ou réhabilitées	80 €/u
Étude de sol préalable à l'étude de conception d'une installation d'assainissement non collectif et préconisations sur le type de filières	120 €/u
Absence de mise en conformité d'une installation non conforme à l'issue du délai règlementaire prescrit (en application de l'article L1331-8 du Code de la Santé Publique)	100 €/u

SERVICE EAU POTABLE

(ne concerne que les 10 communes de l'ex CC Pays de Sierentz)

MISSIONS

• Production et transport de l'eau potable



EN CHIFFRES -

35 000

habitants desservis

7

forages implantés à Niffer (3u) Schlierbach (1u), Bartenheim (2u), Kembs (1u)

2 400 000

m³ d'eau vendus en 2018

52

km de canalisations de transport

Mode de gestion

Régie avec contrat d'exploitation des installations confiées à Veolia Eau expirant au 31/03/2019.

Qualité de l'eau produite

Traitement au chlore gazeux sur les principaux sites (forages et réservoirs de tête). 100 % de conformité sur les analyses physico-chimiques et microbiologiques (30 analyses/2018).

Tarification

Les prix au mètre cube sont inchangés en 2018 :

- 0,33 € HT, 0,35 € TTC/m³ pour les communes et syndicats membres ;
- 0,43 € HT, 0,45 € TTC/m³ pour les communes et syndicats clients ;
- 0,54 € HT, 0,57 € TTC/m³ pour la vallée de Hundsbach + Sicom 2 Ranspach.

DIRECTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

EFFECTIFS

- → Une cellule administrative basée au pont du Palmrain
- → Un centre technique basé à Village-Neuf pour le volet opérationnel
- →9 agents affectés au fonctionnement opérationnel des pôles de proximité.

DÉCHETS SECTEUR DES 3 FRONTIÈRES

MISSIONS

Missions assurées en régie

- Collecte des ordures ménagères
- Gestion des déchetteries et transport des matériaux vers les filières d'élimination
- Collecte des points d'apport volontaire
- Information des habitants (guide du tri, calendrier de rattrapage des collectes)
- Actions de sensibilisation au tri des déchets
- Révision et mise en œuvre du Programme Local de Prévention des déchets (PLP) sur l'ensemble du territoire

Missions externalisées

• Prestataires privés pour le transfert et le transport des déchets ménagers vers les centres de traitement



EN CHIFFRES -

35 458

tonnes de déchets collectées

55 430

habitants desservis

102 730

km parcourus pour collecter

18 979

tonnes de déchers ménagers

82 424

km parcourus pour collecter 2 160 tonnes de verre et 2 962 tonnes de matériaux recyclables aux points d'apport volontaire

98 481

km parcourus pour éliminer 11 029 tonnes de déchets collectés (déchets verts inclus) dans les déchetteries

Type de collecte	Tonnage (tonnes)	%	Ratio (kg/an/hab)
Ordures ménagères (compostables et non compostables) Porte-à-porte	18 979	53,5	342,4
Déchetteries Apport volontaire	9 452	26,7	170,5
PAV pour le verre et les matériaux recyclables Apport volontaire	5 122	14,4	9,2
Déchets verts Apport volontaire	1 577	4,5	28,4
Collecte du carton des artisans commerçants (A/C) Porte-à-porte	328	0,9	5,9
TOTAL	35 458	100	639,7

	Nombre de c	onteneurs	Tonnages	Tonnages collectés	
	2017	2018	2017	2018	2017/2018
Verre	86	93	2 003	2 160	+ 7,8 %
Matériaux recyclables	217	231	2 851	2 962	+ 3,9 %
TOTAL	303	324	4 854	5 122	+ 5,5%

ORGANISATION DU SERVICE

Collecte des déchets ménagers

- Tri sélectif (63 % de foyers) :
- 1 collecte par semaine pour les ordures ménagères résiduelles et pour les déchets compostables
- Pour les 37 % de foyers qui ne participent pas au tri sélectif : 2 collectes par semaine
- 30 tournées par semaine.

Collecte en points d'apport volontaire

- 73 points d'apport volontaire répartis dans les communes
- 324 conteneurs
- Collecte de 1 à 2 fois par semaine.

Collecte en déchetteries

Réseau de mini-déchetteries à Kembs, Blotzheim, Hégenheim.



Collecte des déchets des professionnels

Dans le cadre de la collecte des déchets d'emballages des artisans-commerçants et petites entreprises, 328 tonnes ont été collectées en 2018 auprès des 310 adhérents.

En 2018, les professionnels et les collectivités ont également déposé 467 tonnes de déchets dans les déchetteries, soit 4.2 % du tonnage total.

Matériaux triés et filières de tri

La déchetterie intercommunale de Village-Neuf couvre 26 filières de tri principales (avec un tri sur 30 familles) dont les encombrants, les gravats, les déchets verts, etc.

L'amiante n'est plus accepté en raison des évolutions règlementaires.

Les marchés de prestation de service (transport et traitement/recyclage) représentent 35 458 tonnes et ont coûté 4 008 836 €.

Traitement : les objectifs du Grenelle de l'environnement bientôt atteints

52 % des déchets sont compostés ou recyclés, alors que l'objectif fixé par la loi sur la transition énergétique de 2015 est de 55% de valorisation en 2020 et 65% en 2025.

Type de filière	Type de déchets	Tonnage (tonnes)	%	Ratio (kg/an/hab)
Incinération (Valorisation énergétique)	Ordures ménagères non compostables, encombrants (50%), mobilier (30%) et DDS	15 843	44,5	285,8
Compostage (Valorisation matière)	Biodéchets (OM compostables, déchets verts et terre végétale)	6 260	17,5	112,9
Recyclage	Gravats, métaux, cartons, matériaux recyclables, textiles, verre, huiles minérales et végétales, batteries, piles, néons et lampes, déchets d'équipement électriques et électroniques, bois, plâtre, huisseries, bacs usagés, pots horticoles, capsules de café, bouchons en liège, mobilier (70%)	12 166	34,5	219,5
Enfouissement	Encombrants (50%)	1 189	3,5	21,4
	TOTAL	35 458	100	639,7

DÉCHETS SECTEUR DE SIERENTZ

MISSIONS

Missions assurées en régie

• Gestion des déchetteries (haut de quai)

Missions externalisées

- Collecte et traitement des déchets ménagers entièrement externalisés à des prestataires privés par voie de marchés publics.
- Traitement des ordures ménagères résiduelles confié à l'usine d'incinération du SIVOM de Mulhouse, par le biais d'une convention

EN CHIFFRES

10 956

tonnes de déchets collectées

Collecte, transport et traitement des ordures ménagères

14 135

habitants desservis

28 023

km parcourus pour collecter

2657

tonnes d'ordures ménagères résiduelles

43

tonnes de biodéchets collectées par semaine en porte à porte Collecte en points d'apport volontaire

5 200

km parcourus par les véhicules RECYCAL pour collecter

672

tonnes de verre

16 700

km parcourus par les véhicules SCHROLL pour collecter

1 140

tonnes de matériaux recyclables

ORGANISATION DU SERVICE

Collecte des ordures ménagères résiduelles

• Collecte du lundi au vendredi à partir de 6 h auprès des foyers, des administrations et professionnels utilisant le service.

Collecte en points d'apport volontaire

- 27 points d'apport volontaire répartis au sein des 17 communes.
- 118 conteneurs pour la récupération du verre et des matériaux recyclables : bouteilles plastique, papiers/cartons, emballages en acier et en aluminium.
- Collecte de 1 fois par mois à 2 fois par semaine.

Collecte en déchets verts

7 sites de déchets verts.

Collecte en déchetteries

2 déchetteries à Bartenheim et Sierentz, avec 15 filières de tri principales :

- encombrants :
- gravats;
- bois ;
- mobilier;
- etc.

Type de collecte	Tonnage (tonnes)	%	Ratio (kg/an/hab)
Ordures ménagères (compostables et non compostables) Porte-à-porte	2 700	25	191
Déchetteries Apport volontaire	3 938	36	278,6
PAV pour le verre et les matériaux recyclables Apport volontaire	1 812	16	128,2
Déchets verts (sites communaux et déchetteries) Apport volontaire	2 506	23	177,3
TOTAL	10 956	100	775,1

Traitement : les objectifs du Grenelle de l'environnement atteints

67% des déchets sont compostés ou recyclés, alors que l'objectif fixé par la loi sur la transition énergétique de 2015 est de 55 % de valorisation en 2020 et 65 % en 2025.

Les marchés de prestation de service (transport et traitement/recyclage) représentent 10 606 tonnes et ont coûté 1 383 139 €.

Type de filière	Type de déchets	Tonnage (tonnes)	%	Ratio (kg/an/hab)
Incinération (Valorisation énergétique)	Ordures ménagères, DDS	2 697	25	191
Compostage (Valorisation matière)	Déchets verts et biodéchets	2 549	23	180
Recyclage	Gravats, métaux, cartons, matériaux recyclables, verre, huiles minérales et végétales, piles, néons et lampes, déchets d'équipements électriques et électroniques, bois, mobilier et encombrants (30%)	4 848	44	343
Enfouissement	Encombrants (70%)	862	8	61
	TOTAL	10 956	100	775

DÉCHETS SECTEUR DU SUNDGAU

MISSIONS

Missions assurées en régie

- Gestion des déchetteries (haut de quai)
- Maintenance du parc de bacs à ordures ménagères
- Nettoyage des bornes d'apport volontaire
- Entretien des sites de déchets verts

Missions externalisées

• Collecte et traitement des déchets ménagers entièrement externalisés à des prestataires privés par voie de marchés publics

Traitement des ordures ménagères résiduelles confié à l'usine d'incinération du SIVOM de Mulhouse, par le biais d'une convention

EN CHIFFRES

8 3 1 3

tonnes de déchets collectées

Collecte conteneurisée, transport et traitement des ordures ménagères

9 498

habitants desservis

4051

bacs attribués aux foyers, administrations et entreprises du territoire

254

dotations

31 958

km parcourus par Véolia pour collecter

1811

tonnes d'ordures ménagères

Collecte en points d'apport volontaire

4 000

km parcourus par les véhicules RECYCAL pour collecter

496

tonnes de verre

13 010

km parcourus par les véhicules SCHROLL pour collecter

625

tonnes de matériaux recyclables

ORGANISATION DU SERVICE

Collecte des ordures ménagères résiduelles

- Collecte hebdomadaire auprès des foyers, ainsi que des administrations et professionnels utilisant le service.
- Collecte conteneurisée
- Collecte du lundi au vendredi de 5 h à 11 h,
- Le parc de bacs à ordures ménagères est propriété de la collectivité qui assure la maintenance en régie. En 2018, ce sont plus de 4 054 bacs individuels et collectifs qui sont attribués.

Collecte en points d'apport volontaire

- 17 points d'apport volontaire répartis au sein des 13 communes.
- 97 conteneurs pour la récupération du

verre et des matériaux recyclables : bouteilles plastique, papiers/cartons, emballages en acier et en aluminium.

• Collecte de 1 à 2 fois par semaine.

Collecte en déchets verts

12 sites de déchets verts répartis au sein des 13 communes (1 site commun à Folgensbourg et Michelbach-le-Haut).

Collecte en déchetteries

2 déchetteries intercommunales, à Leymen et Michelbach-le-Haut, avec 14 filières de tri principales.

Ventilation par service à la population

Type de collecte	Tonnage (tonnes)	%	Ratio (kg/an/hab)
Ordures ménagères Porte-à-porte	1 811	22	190,7
Déchetteries Apport volontaire	1 723	21	181,4
PAV pour le verre et les matériaux recyclables Apport volontaire	1 121	13	118
Déchets verts Sites communaux	3 658	44	385,1
TOTAL	8 313	100	875,2

Traitement : les objectifs du Grenelle de l'environnement atteints

74% des déchets sont compostés ou recyclés, alors que l'objectif fixé par la loi sur la transition énergétique de 2015 est de 55 % de valorisation en 2020 et 65 % en 2025.

Type de filière	Type de déchets	Tonnage (tonnes)	%	Ratio (kg/an/ hab)
Incinération (Valorisation énergétique)	Ordures ménagères, DDS	1 835	22	193
Compostage (Valorisation matière)	Déchets verts	3 658	44	385
Recyclage	Gravats, métaux, cartons, matériaux recyclables, verre, huiles minérales et végétales, piles, néons et lampes, déchets d'équipements électriques et électroniques, bois, mobilier et encombrants (50%)	2 463	30	259
Enfouissement	Encombrants (50%)	357	4	38
TOTAL		8 313	100	875

Matériaux triés et filières de tri

Les marchés de prestation de service (transport et traitement/recyclage) représentent 8 107 tonnes et ont coûté 1 033 961 €.

BUDGET GÉNÉRAL 2018 : 11 143 000 € (Secteurs Sierentz et Trois Frontières)

Section de fonctionnement : 9 731 000 €

Collecte des ordures ménagères : 5 918 000 €
Gestion des déchetteries : 2 070 000 €
Collecte des points d'apport volontaire : 1 643 000 €
Collecte du carton des artisans-commerçants : 100 000 €

Ces 9 731 000 € sont répartis selon les principaux postes suivants :

- 6 626 100 €, soit 64 %, pour les charges à caractère général (contrats de prestations et de services relatifs à l'élimination des ordures ménagères et des matériaux de la déchetterie, fourniture de carburants) ;
- 2 687 000 €, soit 28 %, pour les charges de personnel;
- 754 000 €, soit 8 %, pour les dotations aux amortissements.

Section d'investissement : 1 412 000 €

Dont principalement :

- 447 000 € en acquisition de matériels roulants (véhicules pour la collecte des ordures ménagères et points d'apport volontaire).
- 515 000 € en acquisition de bacs à ordures ménagères (conteneurisation du secteur de Sierentz et de points d'apport volontaire).

Coût global de la gestion des déchets

Situation 2018	Fonctionnement		Part du financement	
Dépenses (frais de personnel et amortissement compris)	9 731 000 €			
Recettes:	10843000€		100 %	
- dont taxe d'enlèvement des OM (taux 11,49% - 10,98 %)*		8 917 000 €		82,2 %
- dont produits de la vente des matériaux		921 000 €		8,5 %
- dont dotation (Éco-emballages,)		989 000 €		9,1 %
- dont autres recettes (produits exceptionnels, quote- part des subventions d'investissement)		16 000 €		0,1 %
Solde à financer - Abondement	(-) 1 112 000 €		-	
Coût global de la gestion des déchets	140 €/hab/an			

^{*} Taux de la TEOM différencié: De 11,49% sur le secteur des Trois Frontières et de 10,98 % sur le secteur de Sierentz.

La redevance spéciale pour les professionnels assure un produit de 228 260 €. Son coût est réajusté chaque année en fonction du coût réel d'élimination des déchets supportés par la collectivité.

Les recettes perçues au titre de la valorisation hors organismes agréés :

Valorisation matière (ferraille, métaux non ferreux, batteries et verre) : 415 000 € . Il s'agit de la revente des matériaux collectés en déchetteries qui représente des recettes pour la collectivité.

ZOOM

Collecte des déchets des professionnels

- Collecte des déchets assimilables aux ordures ménagères financée par la redevance spéciale fixée en fonction du service rendu. Au-delà de 7 500 litres hebdomadaires, la collecte de ces déchets sort du champ des compétences de la collectivité.
- Collecte spécifique du carton pour les artisanscommerçants et petites entreprises. Facturation au-delà de 750 litres présentés sur la voie publique.

Ventilation par service à la population

Type de collecte	Coûts	%	Ratio (€/an/hab)
Ordures ménagères (compostables et non compostables) Porte-à-porte	5 918 000 €	61	85€
Déchetteries Apport volontaire	2 338 000 €	24	34 €
PAV pour le verre et les matériaux recyclables Apport volontaire	1 591 000 €	16	23 €
Collecte du carton des artisans commerçants (A/C) Porte-à-porte	100 000 €	1	1€
TOTAL	9 731 000 €	100	140€

Proportion du coût supporté par la population



Pour un service en porte à porte



Pour un service en apport volontaire

BUDGET ANNEXE 2018 (financement par la REOM) : 1 357 000 € (secteur du Sundgau)

Section de fonctionnement : 1 316 000 €

Ces 1 316 000 € sont répartis selon les principaux postes suivants :

- 1 207 000 €, soit 92 % pour les charges à caractère général (contrats de prestation de services relatifs à la collecte et à l'élimination des ordures ménagères, des matériaux recyclables et de la déchetterie, frais de structure et petit matériel) ;
- 109 000 €, soit 8 %, pour les autres charges.

Section d'investissement : 41 000 €

Dont principalement:

- 22 000 € de transfert entre sections :
- 12 000 € d'aménagement d'équipements (points d'apport volontaire, bacs OM...).

Le coût global de la gestion des déchets est de 139 € par habitant

La redevance OM assure un produit de 1 076 626 €. Son coût est réajusté chaque année en fonction du coût réel d'élimination des déchets. Elle est due par tous les usagers du service d'élimination des déchets, à savoir : les particuliers résidant sur le territoire, les professionnels, les administrations et les associations.

Les recettes perçues au titre de la valorisation hors organismes agréés : il s'agit de la revente des matériaux collectés en déchetterie, qui représente des recettes pour la collectivité. Ces recettes sont variables et fluctuent en fonction des marchés.

RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

Le Programme Local de Prévention (PLP)

L'année 2018 marque la première année de mise en œuvre du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés de Saint-Louis Agglomération (programme adopté fin 2017). Cette année 2018 a permis d'étendre l'opération de promotion du compostage à domicile à l'ensemble du territoire avec 2 nouveaux points de retrait des composteurs (déchetterie de Sierentz et Pôle de Proximité de Folgensbourg) et d'organiser les premiers ateliers zéro déchet qui rencontrent un beau succès.

D'autres actions ont été initiées et devront être amplifiées en 2019.









Bilan des actions de prévention menées en 2018

Les actions déjà commencées en 2017 se sont poursuivies et d'autres ont vu le jour : compostage de proximité, dématérialisation au sein des services de Saint-Louis Agglomération, animation dans les écoles, organisation d'ateliers zéro déchet, salon thématique...

Axe 1 : actions éco-exemplaires des collectivités comme par exemple l'installation de composteurs dans les établissements de la petite enfance à Saint-Louis ou l'organisation d'évènements « zéro déchet ».

Axe 2 : sensibilisation des publics pour, entre autres, 61 classes de primaire, soit 1 403 élèves, 5 périscolaires/multi-accueil, soit 50 enfants, ou via l'organisation d'ateliers « zéro déchet ». Deux évènements d'envergure ont permis de sensibiliser plus de 2 500 personnes : la conférence de la « Famille presque zéro déchet » en juillet à Kembs et le salon Made in France en novembre à Hésingue.

Axe 3: évitement des biodéchets par la vente de 200 composteurs et 7 lombricomposteurs aux administrés, ou l'organisation de journées de broyage. De plus, deux nouveaux sites de compostage partagé en pied d'immeuble ont vu le jour à Blotzheim et Huningue.



Axe 4 : réemploi et réutilisation en proposant une homogénéisation de la collecte des textiles et linges de maison à travers la passation d'une convention avec les mairies membres dans l'objectif d'augmenter le tonnage collecté et de développer un réseau harmonisé de conteneurs de collecte. En 2018, 7 bornes de textiles supplémentaires ont été implantées.

EN CHIFFRES

60

jours passés sur les actions de prévention

34 673

€ de dépenses

2745

€ de recettes (vente composteurs et lombricomposteurs)

120

tonnes de déchets évités (estimation) 45 tonnes de biodéchets + 45 tonnes de papier + 30 tonnes de textile)

681

tonnes d'augmentation (soit 3,1 kg/hab) dans la production de déchets par rapport à 2017

DIRECTION CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

MISSIONS

- Mise en œuvre de la démarche de labellisation Cit'ergie
- Actions de sensibilisation aux économies d'énergies en partenariat avec l'association Alter Alsace Énergies
- Élaboration en cours du Plan Climat-Air-Énergie Territorial
- Sensibilisation aux mobilités alternatives
- Élaboration du rapport Développement Durable

La démarche de labellisation Cit'ergie

Le label Cit'ergie est l'appellation française du dispositif européen **European Energy Award** (EEA). Il valorise les collectivités qui s'engagent dans une politique climat-airénergie ambitieuse.

192 En France, collectivités sont engagées dans la démarche utilisent le référentiel de 60 mesures regroupées en 6 domaines : Planification territoriale, Patrimoine et Infrastructures, Approvisionnement en eau énergies, Mobilité, Organisation interne, Communication et Coopération.

En 2018, Saint-Louis Agglomération a mené plusieurs actions, notamment :

- La rénovation intégrale du pôle de proximité situé à Sierentz. Ce projet a permis d'atteindre un niveau Basse Consommation d'énergie et donc de diviser par 4 les consommations d'énergie. Afin de favoriser le stockage de carbone, ce sont des matériaux biosourcés à base de fibres de bois qui ont été utilisés pour l'isolation extérieure du bâtiment.
- La première phase du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques IZYBORNE a été déployée. Ce sont 25 bornes, avec 40 points de charge qui sont disponibles dans 10 communes de l'Agglomération.

EFFECTIFS

2 agents

EN CHIFFRES

40

points de charge pour véhicules électriques

210

thermographies de façades

30

permanences Info>Énergie

9 300

km parcourus à vélo pendant le défi

23 000

€ de Certificats d'Économie d'Énergie valorisés



- La collecte et la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie en commun avec les communes membres. En 2018, la valorisation des travaux d'économie d'énergie a permis de rapporter 23 000 euros au total.
- Saint-Louis Agglomération a soutenu financièrement plus de 20 projets de ses communes membres pour des travaux d'efficacité énergétique notamment : remplacement de chaudières, rénovation de l'éclairage public, isolation de bâtiments communaux, etc.

FAIT MARQUANT

ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

Saint-Louis Agglomération a démarré l'élaboration de son programme d'actions Climat-Air-Energie Territorial. Ce document règlementaire est composé d'un diagnostic (consommation et production d'énergies, gaz à effet de serre, polluants atmosphériques notamment) et d'un programme d'actions sur les 6 prochaines années. L'adoption du document final est prévue courant 2020.

Actions de sensibilisation aux économies d'énergies

Plusieurs animations de sensibilisation aux économies d'énergies en partenariat avec l'association Alter Alsace Énergies :

- 30 permanences de l'Espace Info>Énergie dans les mairies et pôles de proximité de Saint-Louis Agglomération. Elles sont ouvertes à tous, gratuitement. La conseillère renseigne, de façon neutre et non commerciale, les habitants souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur maison et les informe sur les aides financières ;
- La **réalisation de 210 thermographies de façades** qui permettent aux habitants d'obtenir le cliché thermique de leur maison. L'objectif est de sensibiliser aux déperditions de chaleur du bâti ;
- Le **défi des familles à énergie positive**, qui suit des familles durant la période hivernale pour faire des économies d'énergie en faisant des écogestes au quotidien.

Sensibilisation aux mobilités alternatives

La collectivité anime le défi « Au boulot et à l'école j'y vais à vélo » en juin. Cette initiative a pour objectifs d'encourager les déplacements à vélo au quotidien et de manière plus générale de développer ce mode de transport.

Élaboration du rapport Développement Durable

Présenté chaque année lors du débat d'orientations budgétaires, ce rapport fait le bilan des actions menées par Saint-Louis Agglomération en lien avec les 5 finalités du développement durable : lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère, préservation de la biodiversité et de la protection des milieux et des ressources, épanouissement de tous les êtres humains, cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations, production et consommation responsables.

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES INFRASTRUCTURES

MISSIONS

- Maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et gestion du patrimoine bâti et des infrastructures de SLA
- Gestion des DT-DICT et des arrêtés de circulation
- Assistance technique à l'ensemble des services de SLA
- Traitement des relevés des points de comptage et des énergies
- Traitement des charges locatives
- Astreinte technique 24 h/24
- Viabilité hivernale des voiries et parkings de SLA
- Participation aux commissions Patrimoine
 Infrastructures et Accessibilité PMR de SLA

Les domaines d'intervention

Le patrimoine bâti géré par le service est composé de 37 établissements répartis sur le territoire de SLA, totalisant près de 45 800 m² de locaux.

EFFECTIFS

- 14 agents
- 5 emplois saisonniers pendant la période estivale

ORGANISATION DU SERVICE

Direction du service et son organisation fonctionnelle ont fortement impactées au deuxième semestre par un nombre conséquent de mouvements de personnels qualifiés et expérimentés. Cela s'est traduit par le départ de la collectivité d'une technicienne infrastructures au 1er juillet, d'un technicien bâtiment au 1er août et par le transfert au service RH de l'animatrice Hygiène-Sécurité au 1er septembre. Celle-ci avait également en charge la coordination de la mise en conformité de l'accessibilité PMR du patrimoine bâti de SLA. Cette situation a contraint le service à revoir ses objectifs et à reporter la réalisation de certaines opérations.

Un budget de 8,7 millions d'euros en 2018

Sections d'investissement (RAR + BP + BS)	7 495 000 € (opérations couvrant parfois plusieurs exercices)
Sections de fonctionnement (BP + BS)	1 205 000 €
TOTAL	8 700 000 €

PRINCIPALES OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LE PATRIMOINE BÂTI

- Aménagement de locaux au 5^{ème} étage Ouest du Reflet pour y accueillir les services Communication / Archives et Développement économique + création d'une salle de réunion
- Agrandissement du local social du Reflet
- Pilotage pour le compte de la SEMDIC de l'extension des locaux de la Clinique des Trois Frontières afin d'y créer une IRM rattachée au service d'imagerie médicale
- Lancement des études et des dossiers de consultation des entreprises pour les opérations suivantes :
- Réhabilitation énergétique et fonctionnelle du Pôle de proximité de Sierentz ;
- Extension de la pépinière de Schlierbach par la création d'un espace de coworking ;
- Optimisation du fonctionnement de certains équipements techniques de la Maison de santé de Folgensbourg.
- Réalisation d'un nombre important de travaux d'entretien et de mise en conformité de bâtiments des Pôles de proximité tels que ceux de la petite enfance et sur d'autres sites



5^{ème} étage Ouest du Reflet



IRM Clinique des Trois Frontières

PRINCIPALES OPÉRATIONS RÉALISÉES SUR LES INFRASTRUCTURES

Voiries et réseaux divers

IRVE / Infrastructures de recharge pour véhicules électriques

Suivi opérationnel des travaux de pose des réseaux,

de raccordement et de mise en service de 15 bornes de recharge sur les espaces publics des communes de l'ancienne CA3F.



Tram 3

Suivi opérationnel du solde des travaux réalisés sur les emprises des voiries et ZA de l'agglomération (boulevard de l'Europe, ZA de la rue Freund, parvis ouest de la gare et P+R).

Réseau de transports urbain Distribus

Suivi opérationnel du solde de la 1^{ère} tranche de mise en conformité de l'accessibilité PMR des quais et des arrêts de bus.

Zones d'activités

ZA de l'EuroEastPark à Saint-Louis

Supervision et réception des travaux d'aménagement délégués à la SAGEL.



LES INFRASTRUCTURES — EN CHIFFRES

26

km de voiries, espaces publics et réseaux secs (éclairage public et feux tricolores)

24

parkings

14

zones d'activités

39

km de pistes cyclables

202

km de sentiers pédestres

7

passerelles piétons-cyclistes

ZA du Liesbach à Hésingue

Études et réunions préalables pour les projets suivants :

- dévoiement du Liesbach sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat des cours d'eau ;
- projet d'extension de la ZA du Liesbach et de son raccordement à la RD 201 par l'aménagement d'un giratoire.

Pistes cyclables

Création d'une liaison cyclable entre Bartenheim et Rosenau

Aménagement sur 0,9 km de la première section, comprise entre

Bartenheimla-Chaussée et Rosenau, inclus la pose d'une passerelle de 10 ml dans l'emprise de



la Petite Camargue Alsacienne.

Création d'une liaison cyclable entre Hésingue, Buschwiller et Hégenheim



Aménagement sur 3 km de la première s e c t i o n comprise entre Hésingue et Buschwiller, i n c l u a n t

la pose d'une passerelle de 26 ml.

Mise en conformité PMR du patrimoine bâti et des espaces publics de SLA

Poursuite en 2018 de la campagne de mise en conformité de divers établissements et VRD.

DIRECTION DES TRANSPORTS

MISSIONS

- Suivi de la délégation de service public pour l'exploitation du réseau de bus Distribus
- Mise en accessibilité des arrêts de bus dans le cadre de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- Suivi du marché de transport à la demande sur les anciens territoires de la Porte du Sundgau et du Pays de Sierentz
- Gestion du transport scolaire pour les collèges et le lycée Mermoz
- Relations extérieures avec les autres autorités organisatrices de transports en Grand Est et les relations transfrontalières.
- Gestion du Tram 3 sur sol français et des infrastructures en découlant (P+R et parking Saint-Exupéry), et suivi des études d'extension de la ligne du Tram 3
- Finalisation de l'étude transport et mobilité à l'échelle de Saint-Louis Agglomération assurée par le Cabinet Transamo (étude commandée par le Pays de Saint-Louis Trois Frontières en 2016)

EFFECTIFS

- 2 agents
- Maîtrise d'ouvrage déléguée confiée au groupement Transamo-Euryal pour le projet d'extension tramway 3

DSP DISTRIBUS

L'année 2018 marque l'achèvement du contrat de DSP Distribus avec la Société Métrocars (DSP de 7 ans de 2012 à 2018 inclus).

Le Service Transports s'est par conséquent concentré sur l'élaboration du cahier des charges, le lancement de la procédure de consultation DSP, ainsi que sur la négociation du contrat avec les candidats.

Le contrat a été conclu et signé à nouveau avec la Société Métrocars de Saint-Louis (groupe L-K) début décembre, pour une durée de 7 ans (2019-2025).

LA VIE DU RÉSEAU DISTRIBUS

Mise en service du P+R en gare de Saint-Louis

Le P+R en gare ouest de Saint-Louis a été mis en service le 6 avril et inauguré le 23 novembre.

Ce parking de 738 places a été construit par SLA en vue de promouvoir l'utilisation des transports en commun (train, Tram3, bus 604 ou navette aéroport) transformant la gare de Saint-Louis en véritable plateforme d'échange multimodale.



L'évolution du parc automobile

Deux autobus Mercedes CITARO Euro VI hybrides sont entrés en exploitation en octobre. L'un a été affecté sur la ligne 4 (Neuweg-Saint-Louis-Bâle) et le second sur la ligne 11 (Gare SNCF – EAP).

Avec ces deux véhicules supplémentaires, Distribus possède au 31 décembre : 11 autobus à la norme anti-pollution Euro VI, 3 portes, d'une capacité de 108 places, 1 véhicule léger Peugeot ION, véhicule électrique destiné aux relais et relèves des conducteurs sur le réseau.

Les évènements de l'année

À l'image des années précédentes, l'année 2018 a été rythmée par des évènements marquant la vie de la cité auxquels Distribus est associé :

- la Nuit des Musées (19 janvier);
- le carnaval de Bâle (du 19 au 21 février) ;
- l'opération « Billet Bleu » (du 10 mai au 2 septembre);
- le feu d'artifice pour la Fête Nationale Suisse (31 juillet).

EN CHIFFRES

1 225 640

km effectués

2 298 923

voyageurs transportés sur le réseau Distribus

746 000

voyageurs transportés sur le Tram 3 (sur le sol français)

1830000

€ HT environ de recettes commerciales directes*

31 309

€ HT de recettes diverses (participation d'entreprises, publicité)

399 091

€ HT de dotations scolaires de la Région Grand Est et de l'État

1907364

€ HT de contribution de SLA

Le transport à la demande

En 2018, un nouveau marché d'un an a été signé avec la société Métrocars de Saint-Louis pour assurer le transport à la demande des communes non desservies par le réseau Distribus.

Dorénavant, ce sont 30 communes desservies par le TAD avec l'extension du service à l'ancien Pays de Sierentz.



Secteur de la Porte du Sundgau

- 1 855 personnes transportées
- 1 717 réservations (dont 113 réservations à plusieurs personnes et 288 ayant pu faire l'objet d'un regroupement)
- 19 322 km commerciaux
- 22 092 km haut le pied
- 41 132 € de reste à charge SLA

Secteur du pays de Sierentz

- 1 566 personnes transportées
- 1 387 réservations (dont 142 réservations à plusieurs personnes et 284 réservations ayant pu faire l'objet d'un regroupement)
- 19 108 km commerciaux
- 22 781 km haut le pied
- 39 557 € de reste à charge SLA

^{*} chiffre provisoire en attente de validation du TNW et de BVB

DIRECTION DES SPORTS

MISSIONS

- Rédaction, mise en œuvre et ajustement du schéma de développement sportif dans le cadre de la politique sportive intercommunale
- Création, réhabilitation et gestion d'équipements sportifs (actuellement, 2 COSEC, une salle multisport, 2 équipements de bain et 2 structures artificielles d'escalade)
- Mise en place d'animations et d'évènements sportifs d'envergure
- Accueil et gestion des relations avec le tout public, les scolaires et le mouvement sportif

EFFECTIFS

- 38 agents permanents
- 50 saisonniers

Renforcement des équipes

En termes de marketing territorial, Saint-Louis Agglomération souhaite donner une signature sportive à sa stratégie de développement et à son projet de territoire.

À cet effet, Saint-Louis Agglomération a redynamisé son Service des Sports en renforçant les équipes.

Un Directeur Adjoint a été recruté en appui au Directeur des Sports. Une responsable a été recrutée pour le centre nautique Pierre de Coubertin ainsi qu'un nouveau membre de l'équipe des maître-nageurs sauveteurs de la piscine couverte à Village-Neuf.

Saint-Louis Agglomération favorise également l'apprentissage. Deux personnes ont été recrutées dans ce cadre.



La politique sportive intercommunale

Saint-Louis Agglomération continue à asseoir sa politique sportive intercommunale autour de 8 axes stratégiques :

- 1. Une politique d'aménagement et/ou de réhabilitation cohérente des équipements sportifs du territoire ;
- **2.** Une politique forte d'animations et de manifestations sportives sur tout le territoire et dans nos équipements sportifs reconnus d'intérêt communautaire :
- **3.** La prise de conscience et la lisibilité de Saint-Louis Agglomération dans le tissu associatif, auprès de la population et des élus communaux ;
- **4.** La formation et la fédération des acteurs locaux du sport ;
- 5. La place du bénévolat à valoriser ;
- **6.** Une bonne communication pour la promotion du sport ;
- 7. L'encadrement des aides (financières et/ou matérielles et/ou humaines) lisibles et organisées pour le mouvement sportif ;
- **8.** L'évaluation chaque année de la politique sportive intercommunale et des actions. La faire évoluer en tant que de besoins.

FAITS MARQUANTS

- La mise en place d'animations sportives et l'organisation de 12 manifestations d'envergure, notamment la SLA CUP en février à Kembs, la reconduction de la Nuit de l'Eau en mars ou la Fête du Sport en septembre
- Le diagnostic externe relatif au recensement des pratiques sportives ainsi que la cartographie des équipements du territoire
- La politique tarifaire des équipements ainsi que l'encadrement des aides pouvant être attribuées au mouvement sportif
- La gestion plus entrepreneuriale des équipements, notamment par :
- la rationalisation et l'optimisation des créneaux alloués dans les 5 équipements sportifs

- la diminution des coûts de fonctionnement par la mise en place d'actions Cit'ergie
- Une politique de recrutement a également été mise en place pour pallier au manque de saisonniers pour la surveillance des bassins en saison estivale par :
- la prise en charge financière de la formation BNSSA sur 2/3 (400 € sur 600 €)
- la réflexion sur le logement afin d'élargir la zone de recrutement
- la revalorisation des rémunérations selon les préconisations de la FNMNS.

Les principaux investissements en 2018

- Changement des plots de départ du bassin de compétition à la piscine couverte
- Fin du changement des carrelages de la piscine couverte dans les vestiaires
- Structures gonflables à la piscine couverte
- Nouvelle sonorisation au centre nautique
- Autolaveuse et adoucisseur au COSEC à Hégenheim
- Actions Cit'ergie dans les équipements
- Travaux de mise en conformité au COSEC à Hégenheim
- Aménagements de panneaux de basket (terrain principal) et un nouveau tracé réglementaire à Hégenheim
- Wi-Fi public dans tous les équipements Défibrillateurs
- Rideaux électriques dans la petite salle du COSEC à Village-Neuf



Fréquentation des équipements sportifs

Piscine couverte (Village-Neuf)

Période d'ouverture : 11 mois par an

4386 m², dont 1 070 m² de plans d'eau, un espace de relaxation de 155 m², une nouvelle terrasse de 130 m² et un jardin zen de 70 m².

		Par rapport à 2017
Fréquentation public	84 395	+ 0,78 %
Fréquentation associations	51 015	+ 11,35 %
Fréquentation scolaire	39 963	- 1,38 %
Fréquentations diverses (centres aérés)	1 647	- 56 %
Fréquentation totale	177 020	+ 1,83 %
Moyenne journalière	573,75 (314 jours d'ouverture au public)	

Dépenses de fonctionnement : 1 591 121,96 €

837 937,74 € en fonctionnement + 763 184,22 € en masse salariale.

Recettes de fonctionnement : 460 475,80 €

Entrées public : 357 131,70 € + scolaires : 71 267,70 € + clubs : 29 353,31 € +

centres aérés : 979,20 € + 2 ad : 1 743,89 €.

Centre nautique Pierre de Coubertin (Saint-Louis)

Période d'ouverture : 3 mois et demi par an

3 bassins dont un bassin olympique de 1000 m^2 , un bassin ludique de 1000 m^2 , une pataugeoire de 150 m^2 et 3 espaces de jeux pour la pratique du football, du handball, du basketball, du tennis ballon, du badminton et du volleyball.

		Par rapport à 2017
Fréquentation public	75 724	+ 0,81 %
Fréquentation associations	3 337	+ 25 %
Fréquentations centres aérés et billets bleus	1 012 + 2 367	+ 34 %
Fréquentation totale	82 440	+ 2,70 %
Moyenne journalière	716 (115 jours d'ouverture au public)	

Dépenses de fonctionnement : 821 389,58 €

631 519,72 € en fonctionnement + 189 869,86 € en masse salariale.

Recettes de fonctionnement : 196 068,20 €

Entrées : 187 056,65 € + billets bleus : 3 763,65 € + centres aérés : 804,70 € + Redevance buvette : 3 643,20 € + CE : 800 € + topsec : montant inconnu à ce jour.

COSEC (Village-Neuf)

Période d'ouverture : année scolaire

		Par rapport à 2017
Fréquentation scolaire	28 150	+ 2,23 %
Fréquentation associations	4 228	+ 5 %
Fréquentation totale	32 378	+ 2,90 %

Dépenses de fonctionnement : 88 422,43 €

Recettes de fonctionnement : 19 572,45 €

COSEC : 7 417,95 € + SAE : 1 455 € + dotation collège de Nerval : 10 699,50 €.

Salle multisports (Village-Neuf)

Période d'ouverture : année scolaire

Fréquentation scolaire	17 900
Fréquentation associations	2 276
Fréquentation totale	20 176

Dépenses de fonctionnement : 24 217,57 €

Recettes de fonctionnement : 3 807,20 €

COSEC (Hégenheim)

Période d'ouverture : année scolaire

Fréquentation scolaire	40 010
Fréquentation associations	Non défini
Fréquentation totale	40 010

Dépenses de fonctionnement : 145 998,81 €

Recettes de fonctionnement : 23 683,50 €

Clubs : 6 240,50 € + collège de Hégenheim : 17 443 €.



Siège de Saint-Louis Agglomération

Place de l'Hôtel de Ville CS 50199 - 68305 SAINT-LOUIS Cedex Tél : 03 89 70 90 70

Conception et réalisation graphique : Direction de la Communication et des Relations Publiques de Saint-Louis Agglomération